



**PROJET DE PLANIFICATION ET DE RESTAURATION DES PAYSAGES
TERRESTRES POUR AMÉLIORER LES SERVICES ECOSYSTÉMIQUES ET
LES MOYENS DE SUBSISTANCE POUR ETENDRE ET GERER
EFFICACEMENT LES ZONES PROTEGEES (LAND/SEASCAPE PLANNING
AND RESTORATION TO IMPROVE ECOSYSTEM SERVICES, AND
LIVELIHOODS, EXPAND AND EFFECTIVELY MANAGE PROTECTED
AREAS)
ID FEM 9772**

**Examen à mi-parcours
Rapport Provisoire**



**DR. Moustapha NGAIDO, Expert en Evaluation environnementale et sociale et en
organisation institutionnelle
Mail : moustaphangaid@gmail.com**

Juillet 2024

Ce rapport a été préparé par un consultant externe dans le cadre d'un examen à Mi-parcours qui est un processus piloté par la Direction chargée d'évaluer les performances à mi-parcours du projet. Le Bureau d'Évaluation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) fournit les modèles et des outils pour soutenir le processus d'évaluation. Les conclusions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'État bénéficiaire ou de la Direction Supérieure du PNUE.

Le rapport a été préparé par le Dr Moustapha NGAIDO, Expert en Evaluation environnementale et sociale et en organisation institutionnelle, M. Abdoulaye GNING, Expert en Suivi-Evaluation et Mme Mbarou NDOYE, spécialiste en qualité.

REMERCIEMENTS

Les consultants en charge de l'examen à mi-parcours du **LAND/SEASCAPE PLANNING AND RESTORATION TO IMPROVE ECOSYSTEM SERVICES, AND LIVELIHOODS, EXPAND AND EFFECTIVELY MANAGE PROTECTED AREAS**

tenaient à remercier :

- le PNUE et le FEM ;
- le NEA ;
- le DPWM ;
- le Dof ;
- l'UGP ;
- l'AGL de Kuntaur ;
- les organisations de la société civile ;
- et toutes les populations bénéficiaires qui ont été rencontrées.

Les Consultants tiennent à remercier particulièrement, M. Adamou Bouhari, Coordinator UNEP/GEF Support to GGWI, Biodiversity and Land Branch, Ecosystems Division (UNEP), Dr Daouda BADGIE, Project Director, Executive Director, NEA et M. Oussainou Touray, Coordonnateur UGP/GEF.

Table des matières

PROJET DE.....	1
ID FEM 9772	1
REMERCIEMENTS	3
FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET	6
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	6
LISTE DES TABLEAUX.....	8
LISTE DES FIGURES.....	8
RÉSUMÉ EXECUTIF (À INTÉGRER DANS LE RAPPORT FINAL).....	9
INTRODUCTION.....	10
I. CONTEXTE DE L'ETUDE	12
1.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET	12
1.2. OBJECTIFS DE LA MISSION DE L'EXAMEN À MI-PARCOURS.....	14
II. METHODOLOGIE EMPLOYEE DANS L'EXAMEN A MI-PARCOURS	16
2.1. MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE DONNÉES	16
2.2. LIMITES DU SYSTÈME D'APPRÉCIATION DES PERFORMANCES DU PROJET	16
III. RESULTATS DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS	17
3.1. ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROJET	17
3.1.1. <i>ALIGNEMENT SUR LA STRATÉGIE À MOYEN TERME (SMT), LE PROGRAMME DE TRAVAIL (PT) ET LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DU PNUE.....</i>	17
3.1.2. <i>ALIGNEMENT SUR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DES DONATEURS, DU FEM ET DES PARTENAIRES</i>	17
3.1.3. <i>PERTINENCE PAR RAPPORT AUX PRIORITÉS ENVIRONNEMENTALES MONDIALES, RÉGIONALES, SOUS-RÉGIONALES ET NATIONALES.....</i>	18
3.1.4. <i>COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES INTERVENTIONS PERTINENTES EXISTANTES/COHÉRENCE.....</i>	19
3.2. ANALYSE DE LA QUALITÉ DE CONCEPTION DU PROJET	19
3.3. ANALYSE DE L'EFFICACITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	24
3.3.1. <i>QUALITÉ DE L'ORGANISATION ET DE LA SUPERVISION DU TRAVAIL.....</i>	25
3.3.2. <i>RÉALISME DES PLANS DE TRAVAIL.....</i>	25

3.3.3.	NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES PTBA ET DE PRODUCTION DES LIVRABLES.....	26
3.3.4.	PROBABILITÉ D'IMPACT DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE.....	40
3.4.	ANALYSE DE L'EFFICIENCE DE LA GESTION DU PROJET	41
3.4.1.	RESPECT DES CALENDRIERS DE TRAVAIL.....	41
3.4.2.	NIVEAU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE EN LIEN AVEC LES LIVRABLES PLANIFIÉS.....	41
3.5.	ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE	44
3.6.	FACTEURS DE DURABILITÉ	45
3.7.	PRINCIPALES DIFFICULTÉS RELEVÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	48

IV. ANALYSE MULTICRITÈRES DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU PROJET À MI-PARCOURS

4.1.	CADRE DE NOTATION ET DE PONDÉRATION DES CRITÈRES D'ANALYSE DU PROJET	49
4.2.	SCORES DE NOTATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET	50
4.3.	SCORES DE PERFORMANCE GLOBALE DU PROJET	52

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....

5.1	CONCLUSIONS.....	53
5.2	LEÇONS APPRISSES	54
5.3	RECOMMANDATIONS	56

ANNEXES

ANNEXE 1: DOCUMENTATION COLLECTÉE.....	58
1.1 DOCUMENTS ÉLABORÉS DANS LE CADRE DU PROJET	58
1.2 AUTRES DOCUMENTS.....	59
ANNEXE 2 : AGENDA DES RENCONTRES LORS DE LA REVUE À MI-PARCOURS	60
ANNEXE 3: GUIDES D'ENTRETIEN	61
ANNEXE 4: LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES ET FEUILLES DE PRÉSENCE	69
ANNEXE 5 : TEXTES INTERNATIONAUX, RÉGIONAUX ET SOUS-RÉGIONAUX ADOPTÉS PAR LA GAMBIE EN RAPPORT AVEC LE PROJET.....	72
ANNEXE 6 : LISTE DES AIRES PROTÉGÉES EN GAMBIE	74
ANNEXE 7 : TAUX D'ATTEINTE DES INDICATEURS À MI-PARCOURS PAR RÉSULTATS DU PROJET	77

Fiche synoptique du Projet

Identification ID FEM	9772 ID PNUE : 01565
Objectif stratégique à long terme du FEM	Programme BD-1 1 ; BD-4 Programme 9 ; LD-1 Programme 1 ; LD-2 Programme 3 ; SFM-1 SFM-2 ; GDF 3
Priorité de l'ONU Environnement :	Gestion des écosystèmes
Nom du projet	<i>Land/Seascape planning and restoration to improve ecosystem services, and livelihoods, expand and effectively manage protected areas</i> (Planification et restauration des paysages terrestres et marins pour améliorer les services écosystémiques et les moyens de subsistance, étendre et gérer efficacement les zones protégées)
Portée géographique	Nationale : Gambie
Agence d'exécution	Agence Nationale de l'Environnement (NEA)
Partenaires du Projet	Département de la Gestion des Parcs et de la Faune (DPWM), Département des Forêts(Dof), Kuntaur LGA
Date de début réelle	1st of June 2020
Date de fin prévue	May 2025
Durée estimée du projet	60 mois
Coût total du projet	USD 25, 641, 945 dont : FEM : USD 5, 644,685 Cofinancement Etat gambien : USD 19, 997,260
Taux de décaissement au 30/06/2024	Taux de décaissement FEM : USD 2 762 819,99

Liste des sigles et acronymes

AGR : Activités génératrices de revenus

AMP/MPA	:	Aire marine protégée/Marine Protected Area
AP	:	Aires protégées
APAC/ICCA	:	Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire
BD	:	Biodiversité
CBD	:	Convention on Biological Diversity
CITES	:	Endangered Species of wild Fauna and Flora
CLE	:	Comités locaux de l'environnement
CP	:	Comité de Pilotage
CRR	:	Central River Region of the Gambia
CTA	:	Conseiller Technique GEF
DoF	:	Departement of Forestry
DPWM	:	Department of Parks and Wildlife Management
EEE	:	Evaluation Environnementale Stratégique
GDT	:	Gestion durable des Terres
GEF/FEM	:	Global Environment Fund/Fonds Mondial pour l'Environnem
HS	:	Hautement satisfaisant
HU	:	Hautement insatisfaisant
IDH	:	Indice de Développement Humain
ILUMP/PGIOS:		Plans de gestion intégrée de l'occupation des sols
KAC	:	Kuntaur Area Council
KuCERC	:	Kuntaur Conservancy and Ecotourism Resource Center
LGA	:	Local Government Area
MI	:	Modérément insatisfaisant
MS	:	Modérément satisfaisant
NAQAA	:	Autorité nationale d'accréditation et d'assurance qualité de Gambie
NBSAP	:	National Biodiversity Strategy and Action Plan
NEA/ANE:		National Environment Agency/Agence Nationale pour l'Environnement
NFAP	:	National Forestry Action Plan
NFP	:	National Forest Policy
ONG	:	Organisation non gouvernementale
PA/AP	:	Paris Agreement/Accord de Paris
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNEP/PNUE	:	United Nations Environment Programme/Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PT	:	Programme de travail
PTBA	:	Plan de travail et budget annuels
S	:	Satisfaisant
SMT	:	Stratégie à moyen terme
TDRS	:	Termes de référence
U	:	Insatisfaisant
UNFCCC/CCNUCC:		United Nations Framework Convention on Climate Change/Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique
UGP	:	Unité de Gestion du Projet
UNFPA	:	United Nations Population Fund
VDC	:	Comités villageois de Développement

Liste des tableaux

Liste des figures

RÉSUMÉ EXECUTIF (à intégrer dans le rapport final)

INTRODUCTION

La République de Gambie est située sur le littoral ouest-africain et s'étend sur quelque 480 km à l'intérieur des terres, d'ouest en est, de part et d'autre du fleuve Gambie. Sa largeur varie de 48 km dans l'estuaire du fleuve à 24 km à l'intérieur des terres.

Le pays se situe entre la latitude 13°28'N et la longitude 16°34'W, avec une superficie totale d'environ 11 295 km² et une population de 2 800 000 hts (UNFPA, 2023). En 2021, l'Indice de Développement Humain (IDH) de la Gambie était estimé à 0,466 et se classait au 174e rang sur 191 pays (PNUD, IDH 2021).

La Gambie compte 6 régions administratives : West Coast, Banjul, Upper River, Central River, North Bank et Lower River.

De 1963 à 2020, 23 aires protégées ont été créées. Elles couvrent une superficie de plus de 96 000 hectares. Avec une couverture forestière de 423 000 hectares, soit environ 37,5 % de la couverture nationale totale, la Gambie compte encore 300 000 hectares de forêts, tandis que les 123 000 hectares restants sont d'autres terres boisées (Annexe 6, Liste des aires protégées en Gambie).

La Gambie abrite plus de 75 espèces de mammifères, 47 espèces de reptiles et 30 espèces d'amphibiens, soit un total de 152 espèces d'animaux sauvages et 570 espèces d'oiseaux, dont plus de 70 % sont répertoriées par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Deux études pour inventorier la couverture des forêts ont été réalisées sur une base de demandes et d'approches méthodologiques différentes. Il s'agit de l'inventaire forestier de 1997 et l'évaluation forestière de 2010. L'inventaire de 1997 a enregistré 520 400 hectares de forêts, tandis que l'évaluation forestière de 2010 a évalué la superficie totale des forêts à 423 000 hectares, ce qui représente une baisse de 97 400 hectares de forêts converties à d'autres utilisations des terres entre les deux inventaires nationaux.

Si cette tendance à la déforestation, estimée entre 5 et 7 %, se poursuit, plus de la moitié des forêts sera perdue au cours des trois prochaines décennies (National Forest Policy 2023-2032). Alors qu'en Gambie, il existe encore de nombreuses zones protégées, sans statut légal, comme le sanctuaire de Kafaya, la ferme des reptiles, la forêt culturelle de Makasutu, les bois de Brufut et Marakisa.

Ainsi, depuis longtemps, la Gambie a essayé de mettre en œuvre des projets de lutte contre les effets néfastes de la dégradation de l'environnement en vue d'assurer la conservation d'un échantillon représentatif des écosystèmes nationaux et de préserver les espèces qu'ils abritent. C'est dans ce cadre que le Gouvernement de la Gambie a sollicité et obtenu un appui technique et financier du PNUD/GEF, pour réaliser le Projet **Land/Seascape planning and restoration to improve ecosystem services, and livelihoods, expand and effectively manage protected areas** »,

Après trois années de mise en œuvre de ce projet, et conformément aux Termes de Référence, il était est nécessaire de procéder à un examen à mi-parcours des réalisations et des performances obtenues pour rendre compte des acquis et des difficultés d'une part et formuler des recommandations permettant de définir des stratégies plus efficaces d'intervention avant la fin du projet prévu initialement en 2025.

C'est dans ce cadre qu'un contrat géré par l'Unité de Gestion du projet a été signé avec un Consultant pour mener l'examen à mi-parcours afin d'aider une bonne fin d'exécution du projet. Le consultant a mis en place une équipe de différentes spécialités pour assurer correctement l'exécution de la mission.

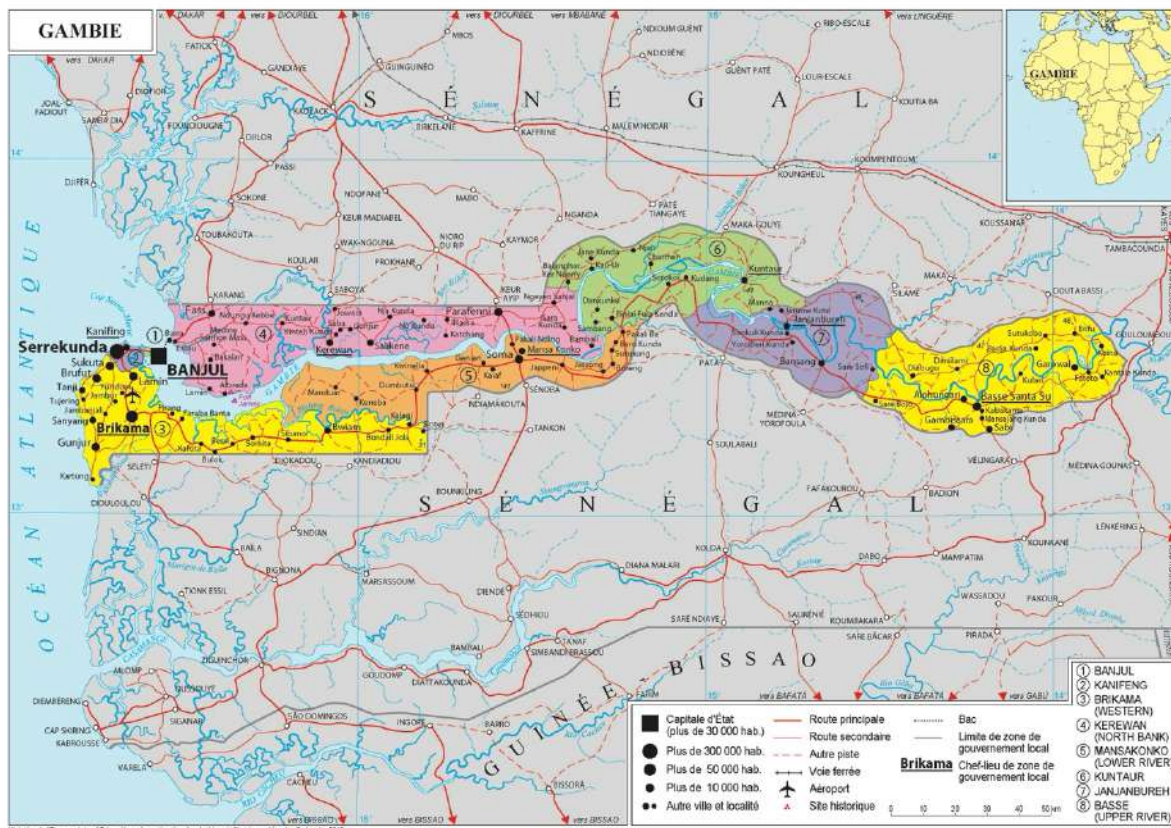
Le présent examen fait le point des niveaux de performances réalisées à mi-parcours de la mise en œuvre du projet. Il analyse : (i) la qualité de conception du projet, (ii) la pertinence, (iii) l'efficacité de ses réalisations, (iv) l'efficacité de sa gestion et, (v) la durabilité de ses acquis.

I. CONTEXTE DE L'ETUDE

1.1. Contexte et objectifs du projet

La Gambie possède différentes aires protégées, parmi lesquels, la Réserve naturelle d'Abuko (1968), le Kiang West National Park (1987), le Parc national du Niimi (1986), des Aires Marines Protégées, des Aires du Patrimoine Autochtones et Communautaires (APAC), comme le Bolong Fenyo Community ou encore le Bamako Community Conservation Area qui sont menacées.

Figure 1: Carte de la Gambie



En Gambie, les causes de la dégradation des terres et de la biodiversité sont essentiellement anthropiques en raison d'une utilisation inappropriée des terres, une concurrence accrue pour les terres, des pratiques agricoles non durables, le surpâturage ou encore la déforestation.

Face à cette dégradation, il était nécessaire pour la Gambie d'élaborer différentes stratégies de développement rural et de réduction de la pauvreté, ainsi que des textes législatifs et réglementaires soulignant la nécessité de sauvegarder la biodiversité et d'accroître les aires protégées dans le respect de ses engagements internationaux.

Ainsi, différents documents relatifs à la protection et à la conservation des aires protégées ont souligné la nécessité d'inverser la stagnation de la productivité agro-sylvo-pastorale tout en sauvegardant sa riche base de ressources naturelles et ses atouts uniques en matière de biodiversité.

Au Plan institutionnel, le National Environment Agency (NEA)¹, le Department of Parks and Wildlife Management (DPWM)² et le Department of Forest (Dof) jouent un rôle important dans la mise en œuvre des politiques, stratégies et plans relatifs à la protection de la biodiversité terrestre et marine.

Malgré cet arsenal juridique et institutionnel, on assiste à une dégradation continue de ces ressources.

Les principaux obstacles à la réalisation de progrès significatifs dans la gestion durable des terres et des paysages marins en Gambie sont : (i) l'inadéquation des politiques d'utilisation des terres et des droits fonciers et le manque de capacités institutionnelles pour la planification de l'utilisation des terres ; (ii) l'absence de processus de planification et de capacités locales/de soutien pour permettre l'application intégrée de mesures de gestion durable des terres ; (iii) le Manque d'expérience et de modèles pour la planification et la gestion intégrée de l'utilisation des terres qui soutiennent les pratiques de gestion durable des terres et réduisent les impacts négatifs sur les habitats clés de la biodiversité des paysages productifs adjacents et (iv) la protection inadéquate des écosystèmes marins et côtiers, ainsi que le manque d'expérience et de capacité en matière de gestion des zones marines protégées.

C'est ce qui a justifié la mise en œuvre du Projet de Planification et de restauration des paysages terrestres pour améliorer les services écosystémiques et les moyens de subsistance pour étendre et gérer efficacement les zones protégées.

Ce Projet, d'un coût total de **USD 25 641 945** dont **USD 5 644 685 du GEF et USD 19 997 260** pour le cofinancement, est exécuté depuis le 1^{er} juin 2020.

Le projet vise à créer un environnement favorable pour la Gambie en renforçant la capacité nationale à mener la réforme de l'utilisation des terres et des politiques de planification spatiale marine et à mettre en œuvre une gestion au niveau des terres et des paysages marins qui conserve les services écosystémiques dans les terres et les paysages marins productifs et protégés.

¹ L'Agence nationale de l'environnement (NEA) est chargée de coordonner et de mettre en œuvre le plan d'action environnemental de la Gambie et d'être responsable de toutes les questions liées à l'environnement dans le pays. Le Plan d'Action est le principal cadre politique national pour la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement du pays. Il a également une fonction réglementaire puisqu'il est responsable de l'application directe de la législation environnementale. Le Plan d'Action environnemental de la Gambie préconise (i) la protection des forêts et du couvert végétal existants ; (ii) la conservation des zones humides côtières ; et (iii) la réduction de la dégradation et de l'érosion des sols dans les hautes terres. Le Plan National d'Action de l'Environnement vise à intégrer les préoccupations environnementales dans la stratégie globale de développement social et économique du pays. Il porte sur trois domaines principaux : les ressources naturelles, l'énergie et la santé environnementale. L'Agence, en collaboration avec d'autres services gouvernementaux, est chargée de veiller à ce que tous les projets fassent l'objet d'une évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) avant d'être approuvés.

² Le DPWM est responsable de la protection et de la gestion des ressources fauniques du pays. Il exerce les fonctions suivantes : (i) La protection et la conservation de la faune sauvage restante de la Gambie ainsi que de son environnement naturel pour le présent et l'avenir. (ii) la création des installations éducatives et de loisirs pour les populations actuelles et futures grâce à une utilisation prudente des ressources de la faune sauvage. (iii) la préservation des exemples naturels typiques de la flore et de la faune gambiennes dans le but de préserver la diversité génétique. (iv) et l'accumulation et la distribution des revenus dérivés de l'utilisation de nos ressources fauniques au gouvernement ainsi qu'aux communautés rurales avoisinantes.

Le projet est articulé autour de quatre composantes techniques et une composante portant sur le suivi-évaluation: (i) Système amélioré de planification et d'application pour identifier et résoudre les causes de la dégradation des terres et de la perte de biodiversité ; (ii) Cadre permettant aux districts de l'AGL de Kuntaur de mettre en œuvre des pratiques de Gestion durable des Terres (GDT) dans l'ensemble des paysages ; (iii) Mise en œuvre des Plans de gestion intégrée de l'occupation des sols (ILUMP) et renforcement de la gestion des aires protégées au sein de l'AGL de Kuntaur pour produire un système de gestion au niveau du paysage pour atteindre les objectifs de la GDT et de la BD ; (iv) Extension du domaine public dans des zones écologiquement importantes de la Gambie ; et (v) Suivi-Evaluation.

Le projet vise à étendre les aires protégées avec : l'augmentation de la couverture des zones protégées dans l'AGL de Kuntaur avec 10 000 ha ; l'augmentation de la connectivité écologique couvrant 100 908 ha entre et au sein des différents habitats prioritaires de la biodiversité ; la création de quatre zones conservées par les communautés autochtones couvrant 10 000 ha ; la création de deux nouvelles Aires marines protégées couvrant 18 000 ha ; etc. Les bénéfices "carbone" du projet, estimés en matière d'émissions de GES directes et consécutives évitées sur un horizon de 20 ans, sont de 111 511 tCO₂eq.

Ainsi, le Projet permettra également de mettre en œuvre un aménagement du territoire qui devra être fondé sur une politique nationale d'utilisation des terres ; de prendre les dispositions juridiques pour la création de l'AMP du Labour Canyon, et d'appuyer la création d'une zone protégée dans les environs de Bansang.

1.2. Objectifs de la mission de l'examen à mi-parcours

La présente mission consiste à apprécier les résultats, après trois années de mise en œuvre du projet « Land/Seascape planning and restoration to improve ecosystem services, and livelihoods, expand and effectively manage protected areas », afin de fournir aux acteurs clés les informations sur les progrès réalisés.

L'examen va faire ressortir les acquis, les contraintes et les leçons apprises pour déboucher sur des recommandations de nature à mieux garantir l'atteinte des résultats attendus à la fin du projet.

Le consultant a scruté également les facteurs et les conditions nécessaires et suffisantes pour assurer la durabilité du projet. Dans ce cadre, toutes les composantes ont été disséquées ainsi que les acteurs impliqués dans la mise œuvre des activités. Des recommandations et stratégies pertinentes et efficaces pouvant contribuer à la pérennisation des actions du projet ont été préconisées.

Effectué conformément à la politique d'évaluation du PNUE pour les projets financés par le GEF, l'examen à mi-parcours a essayé d'évaluer les performances du projet en : (a) vérifiant la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la cohérence des objectifs de départ du Projet ; (b) appréciant la mise en œuvre des moyens ainsi que leur adéquation aux objectifs initiaux ; (c) mesurant le degré d'atteinte des objectifs ; (d) identifiant les contraintes et les difficultés de mise en œuvre et les opportunités qui peuvent se présenter pour accélérer l'atteinte des résultats du projet; (e) formulant

des propositions visant à assurer l'atteinte des objectifs du projet et en améliorant son efficacité pour accroître ses effets et impacts en matière de développement ;c(f) examinant la durabilité des effets observés afin d'entraîner une inversion de la dégradation des ressources naturelles dans la zone de mise en œuvre du Projet ; et (g) définissant des mécanismes effectifs de mise en œuvre des recommandations qui en seront issus.

II. METHODOLOGIE EMPLOYEE DANS L'EXAMEN A MI-PARCOURS

2.1. Méthodologie de collecte et d'analyse de données

La phase préparatoire de la mission de la revue a consisté à (i) collecter et à analyser la documentation disponible sur le projet, et à (ii) élaborer les outils de collecte et d'analyse de données. L'exploitation de la documentation fournie par l'UGP a servi à l'élaboration de la matrice d'évaluation du projet.

Cette matrice est bâtie autour des critères d'évaluation préconisés par les termes de référence de la mission : sa pertinence, la qualité de la conception du projet, son efficacité, son efficience, sa durabilité ainsi que la qualité du suivi et du reporting.

Les principaux outils sont essentiellement constitués de guide d'entretien.

Un guide d'entretien semi-structuré a également été élaboré et utilisé pour encadrer les échanges avec les acteurs institutionnels (NEA, DPWM, DoF membres du Comité de Pilotage, Responsable du FEM et du PNUE, Responsables de l'Unité de Gestion, etc.).

Un guide de focus group administré aux populations locales et à la société civile (Associations des femmes et de jeunes, Autorités traditionnelles locales, ONG, Organisations communautaires à la base), a aussi été utilisé pour la collecte de données auprès des populations bénéficiaires.

La compilation et le traitement des données se sont fait avec les outils KOBOTOOLBOX, POWER BI et EXCEL.

L'appréciation de la performance à mi-parcours du projet a été réalisée à partir de l'analyse croisée des données collectées d'une part, et de la mise en place d'un mécanisme de notation des critères d'évaluation retenus.

2.2. Limites du système d'appréciation des performances du projet

Il est important de noter que les missions de terrain réalisées lors de la revue à mi-parcours du projet ne couvrent pas l'ensemble des sites.

Elles ont été menées dans certaines localités notamment Bush Town, Lamin Koto, Kolikunda, Kuntaur, Wassu, Bati, Jaylan Bagadagi, Sambel Kunda, Touba Mourid, Dankunku Fula Kunda, Kartong.

Ainsi, les opérations de collecte des données primaires ont été réalisées essentiellement à travers des entretiens avec les équipes de l'UGP, le chef de district de Wassu et des représentantes des associations de femmes, de jeunes ainsi que les acteurs institutionnels impliqués dans la gouvernance du projet (NEA, DPWM, Département Forêts, Kuntaur Area Council).

Par ailleurs, pour le mécanisme d'appréciation chiffrée de la performance du projet mis en place, les notes sont attribuées en fonction de "l'importance estimée" de chacun des critères retenus à mi-parcours du cycle de vie du projet.

Elles peuvent donc varier et donner des scores différents, en fonction des paramètres d'estimation de l'importance des critères, des circonstances et des acteurs en présence. L'essentiel est le souci de l'appréciation la plus objective possible des performances réalisées par le projet Land/Seascape planning and restoration.

III. RESULTATS DE L’EVALUATION A MI-PARCOURS

3.1. Analyse de la pertinence du projet

3.1.1. Alignement sur la Stratégie à Moyen Terme (SMT)³, le programme de travail (PT) et les priorités stratégiques du PNUE

Ce projet est conforme aux engagements du Gouvernement de la République de Gambie (GoTG) dans le cadre des priorités des Nations Unies pour l'aide au développement, notamment dans le cadre de la SMT du PNUE et le Plan Stratégique de Bali pour le soutien technologique et la réalisation de moyens d'action élaboré par le PNUE en 2005 en tant que norme pour les procédures de création de moyens d'action et à financer des actions en matière de protection de l'environnement. En Gambie, le PNUE a financé différents projets avec le Projet GEF6. C'est notamment le cas du Projet relatif à l' « Adaptation à grande échelle basée sur les écosystèmes dans le bassin du fleuve Gambie : développer une économie résiliente au changement climatique et basée sur les ressources naturelles ».

Le projet, avec son approche inclusive en faveur d'un développement équilibré entre les sexes, est conforme aux engagements et aux initiatives du PNUE dans le cadre de la gestion et de l'utilisation durables des ressources naturelles.

Le projet va contribuer à la mise en œuvre des différents accords environnementaux internationaux auxquels la Gambie a adhéré – notamment la Convention sur la diversité biologique.

3.1.2. Alignement sur les priorités stratégiques des donateurs, du FEM et des partenaires

Ce projet va contribuer directement à l'atteinte des Objectifs du FEM qui visent, à maintenir et/ou améliorer le flux de services agroécosystémiques pour soutenir la production alimentaire et les moyens de subsistance, à réduire les pressions sur les ressources naturelles dues à des utilisations concurrentes des terres dans le paysage au sens large, à conserver la biodiversité avec son utilisation durable dans les zones marines et terrestres et dans les secteurs d'activité économique.

D'ailleurs, le projet est en phase avec les activités des différents partenaires au développement comme le Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine (PRCM) et le RAMPAO qui a notamment appuyé Smile for Life the Gambia pour la protection des tortues marines en participant à la réduction des captures accessoires.

Le projet est en conformité avec les engagements des Nations Unies en Gambie dans le cadre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF 2017-2021) et de la décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030).

³ https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/42683/medium_term_strategy_2022_FR.pdf?sequence=4&isAllowed=y

3.1.3. Pertinence par rapport aux priorités environnementales mondiales, régionales, sous-régionales et nationales

La Gambie est Etat partie à différents engagements qui sont pertinents dans la mise en œuvre du Projet (Annexes 5). Il s'agit notamment de :

- The Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES) ;
- United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) ;
- Paris Agreement ;
- La Convention sur la Diversité Biologique (Convention Biological Diversity) de 1992 qui demande aux Etats d'assurer l'augmentation de la couverture des zones protégées et la conservation de chaque gène, espèce et écosystème en Gambie. Par ailleurs, le CMB Kunming-Montréal adopté à la COP 15 de la Convention sur la Diversité Biologique vise notamment la restauration de 30 % d'écosystèmes terrestres et marins et la réduction à un niveau proche de zéro, la perte de zones d'une grande importance pour la biodiversité et d'une grande intégrité écologique ;
- Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination Against Women (CEDAW) demande aux Etats parties de prendre en compte dans tous les domaines des dispositions législatives, pour assurer le plein développement et le progrès des femmes, en vue de leur garantir l'exercice et la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales sur la base de l'égalité avec les hommes (art. 3).
- African Convention For The Conservation of Nature and Natural Resources, révisée à Maputo en 2003 dont l'article X porte sur les réserves naturelles et il est demandé aux Etats de maintenir ou, si besoin, d'agrandir les réserves naturelles existantes et d'examiner, de préférence dans le cadre de programmes de planification d'utilisation des terres, la nécessité d'en créer de nouvelles afin de protéger les écosystèmes les plus représentatifs de leurs territoires, et spécialement ceux qui sont d'une manière quelconque particulière à ces territoires, d'assurer la conservation de toutes les espèces ;
- Strategy on Combating Illegal Exploitation and Illegal Trade in Wild Fauna and Flora in Africa ;
- ECOWAS Convergence Plan pour la gestion et l'utilisation durables des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest ;
- West Africa Strategy on Combating Wildlife Crime.

Au niveau des Objectifs de Développement Durable (ODD), le 15^{ème} est relatif à la vie terrestre, plus précisément à la faune et à la flore.

Au plan national, la Gambie a adopté différentes politiques, stratégies et textes juridiques qui sont en phase avec le projet. Il s'agit notamment de

- Plan national des parcs et de la faune sauvages ;
- Stratégie Nationale d'Agroforesterie (National Agroforestry Strategy The Gambia, 2022-2032) ;
- National Forest Action Plan (NFAP) 2019-2028 ;
- Stratégie de Développement à long terme de la Neutralité climatique (The Gambia's Long Term Climate-Neutral Development Strategy 2050) ;

- Loi sur les forêts (Forest Act, 2018) ;
- Loi sur la biodiversité et la faune sauvage (Biodiversity and Wildlife Act 2003) ;
- Stratégie et du Plan d'Action National sur la biodiversité (National Biodiversity Strategy and Action Plan (2015 - 2020)).

Au regard des objectifs et résultats attendus du projet de promouvoir la gestion intégrée des écosystèmes forestiers et des aires protégées, le projet peut être considéré comme une initiative en droite ligne des priorités nationales de gestion des ressources environnementales en Gambie. Cette dernière ayant pour objectif à long terme d'accélérer le développement socio-économique et de conserver efficacement la biodiversité notamment par le maintien et l'extension des aires protégées.

3.1.4. Complémentarité avec les interventions pertinentes existantes/Cohérence

La revue note des complémentarités pertinentes et des synergies avec d'autres interventions. Il s'agit du projet FEM/BM GEF ID 3961 « Projet de gestion de la biodiversité et de renforcement institutionnel en Gambie – GBMISP », du projet FEM/PNUD GEF ID 5529 « Projet de réseau d'aires protégées et de moyens de subsistance communautaires en Gambie », du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest, du projet de la FAO et du FEM sur la dégradation des terres « Gestion communautaire durable des forêts des zones arides » (GCP/GAM/031/GFF), du Projet de développement du secteur alimentaire et agricole (FASDEP), du Projet national de développement des terres agricoles et de la gestion de l'eau (NEMA), du Projet d'agriculture commerciale et de gestion de la chaîne de valeur en Gambie (H9200) (juin 2014 – novembre 2019) et du Projet d'Investissement pour la Résilience des zones Côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP). Le projet est de ce fait en cohérence avec l'intervention d'autres projets en Gambie.

3.2. Analyse de la qualité de conception du projet

Un projet est une réponse à une situation d'insatisfaction observée dans un environnement à un moment donné à une situation satisfaisante, sa mise en place ne saurait alors se faire sans une analyse approfondie de son milieu d'intervention.

La bonne compréhension de la situation de référence qui sous-tend l'initiative d'un projet constitue un préalable essentiel, tant pour la définition des objectifs et résultats attendus du projet que pour le choix des stratégies d'intervention les mieux appropriées.

Dans le cadre de l'examen à mi-parcours du projet « Land/Seascape planning and restoration to improve ecosystem services, and livelihoods, expand and effectively manage protected areas », l'analyse de la documentation collectée auprès de l'UGP permet de constater que la mise en place de ce projet s'est appuyée sur l'exploitation de plusieurs rapports et études thématiques.

Ces études de base qui font le point sur les potentialités écologiques et sociales des aires protégées et de la biodiversité ainsi que de ses menaces ont été capitalisées dans le processus de conception du projet.

Le document de conception du projet présente une analyse détaillée de la situation de référence des aires protégées et de la biodiversité, avec une présentation des richesses fauniques, végétales et à la diversité floristique des parcs et forêts, puis des menaces (menace sur les habitats naturels, pollution, prélèvements illégaux de ressources naturelles) autour de la conservation et de la protection de ces richesses.

Le document de Projet fait également ressortir les causes profondes (facteurs indirects) et les menaces directes ayant un impact sur l'état de la biodiversité dans l'AGL de Kuntaur et de la gestion durable des terres et des paysages marins en Gambie. L'analyse de la documentation collectée permet d'affirmer que le processus d'identification et de conception du projet s'est fortement appuyé sur l'exploitation et la capitalisation d'une riche production intellectuelle sur l'environnement, les parcs, la faune et la biodiversité.

Le document de projet ainsi que le cadre logique de l'intervention indiquent clairement l'option d'une démarche participative, inclusive et intégrée dans la préparation et la formulation du projet.

L'exploitation de ce document permet de noter que la conception du projet a été faite à travers une démarche participative des principales parties prenantes, notamment à travers l'identification et la catégorisation des acteurs et bénéficiaires clés du projet.

Plusieurs acteurs ont été mobilisés lors de la formulation : NEA, DPWM, DoF, gestionnaire de tâches du PNUE, le CTA, consultants, ONG, communautés locales bénéficiaires.

L'analyse des différentes parties prenantes susceptibles de bénéficier de la protection de l'environnement, de la conservation des forêts et des aires protégées, laisse apparaître des acteurs relevant du secteur public et privé (ONG, Associations de femmes, prestataires). Par ailleurs, on note que l'analyse des parties prenantes du projet intègre la prise en compte de leurs intérêts sociaux, d'une part et leurs rôles et responsabilités d'autre part.

Au niveau des bénéficiaires, le projet répond également aux attentes des groupements de femmes et des jeunes, car leur participation au projet est dans l'optique de réussir leur vie quotidienne, d'avoir un travail particulièrement dans le maraîchage, réduire la pauvreté dans leurs localités (approvisionnement en légumes pour la préparation des repas et des cérémonies, achat de tenues scolaires et participation aux charges de la famille) et protéger leur environnement.

Croisée avec les témoignages des populations rencontrées lors des missions de terrain à mi-parcours, ces observations permettent de conclure de l'effectivité de la démarche participative adoptée dans la conception de ce projet qui fait l'objet d'un examen à mi-parcours. Par conséquent, la revue note l'implication des différents acteurs lors de la conception du projet.

L'analyse du cadre logique d'intervention décrite dans le document de conception du projet permet de mettre en évidence une chaîne de résultats clairement formulée et conforme aux principes de la démarche de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). En effet, le document de projet présente une stratégie d'intervention structurée autour de quatre (4) composantes techniques et une composante axée sur le Suivi-Evaluation. L'atteinte de ces objectifs du projet exige la réalisation de résultats et de produits à moyen terme, à travers la réalisation d'activités.

Dans sa logique horizontale, le cadre logique présente pour chaque niveau de résultat et d'objectif, les indicateurs et les sources d'appréciation des performances réalisées. L'évaluation de la stratégie d'intervention et de la chaîne des résultats du projet avait permis d'élaborer **la théorie du changement du projet** qui est la construction rétrospective de la logique d'ensemble qui le sous-tend, aussi bien dans sa conception que dans son exécution. Elle constitue une présentation globale de la dynamique de changement, ainsi que des chemins logiques entre les conditions préalables et les objectifs fondamentaux du projet, comme mentionné dans le document de projet. Présenté sous forme schématique, la théorie du changement du projet décrit la manière dont le changement est censé se produire, conformément aux objectifs et priorités d'intervention du projet.

La revue note que le document de projet a fait usage de la théorie du Changement qui n'est pas remise en cause. Si les activités se déroulent de manière efficace et efficiente, les changements à long terme (Impacts) qui pourront se produire pour la protection et la conservation des aires protégées.

Les deux figures ci-dessous montrent la présentation de la dynamique de changement à opérer.

Figure 2 : Changements à opérer

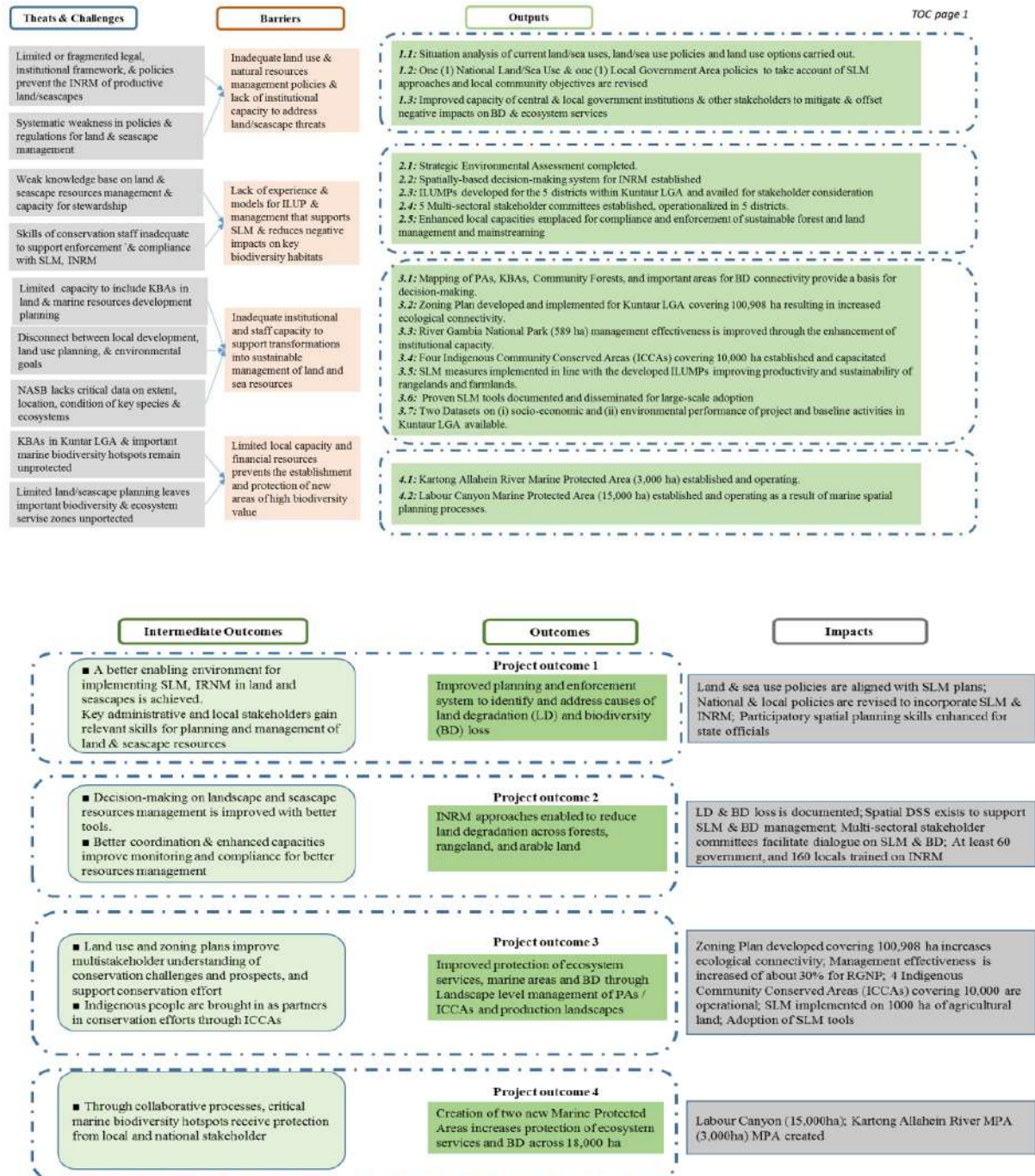


Figure 15. Theory of change for "Land/Seascape planning and restoration to improve ecosystem services, and livelihoods, expand and effectively manage protected areas."

Source : Document de projet

Au regard du document de conception du projet, le budget global de mise en œuvre du projet s'élève à USD 25 641 945 dont USD 5 644 685 apportés par le GEF (soit environ 22,01 %) et USD 19 997 260 pour le cofinancement de l'Etat gambien.

La ventilation de ce montant est faite par composante. L'estimation des coûts des activités des composantes techniques du projet n'a pas été détaillée (planification détaillée du budget par activité), ce qui rend difficile la planification pluriannuelle. Le tableau ci-dessous est issu de documents du projet et des TDRs de l'étude.

Tableau 1 : Ventilation des coûts par composante et par source de financement

Composantes	Financement FEM (\$ US)	Co-financement (\$ US)	Total par composante
Système amélioré de planification et d'application pour identifier et résoudre les causes de la dégradation des terres et de la perte de biodiversité	500 000	2 500 000	3 000 000
Cadre permettant aux districts de l'AGL de Kuntaur de mettre en œuvre des pratiques de Gestion durable des Terres (GDT) dans l'ensemble des paysages	900 000	4 800 000	5 700 000
Mise en œuvre des Plans de gestion intégrée de l'occupation des sols (ILUMP) et renforcement de la gestion des aires protégées au sein de l'AGL de Kuntaur produire un système de gestion au niveau du paysage pour atteindre les objectifs de la GDT et de la BD	2 592 030	6 629 000	9 221 030
Extension du domaine public dans des zones écologiquement importantes de la Gambie	1 221 860	4 654 533	5 876 393
Suivi Evaluation	162 000	471 000	633 000
Coordination	268 795	942 727	1 211 522
Total Budget	5 644 685	19 997 260	25 641 945

Le tableau ci-dessus montre que le projet est financé par le GEF et la contrepartie de l'Etat de la Gambie (77,99%).

L'analyse de la structure du budget du projet met en évidence une part prépondérante de financement consacrée à la composante 3 avec la mise en œuvre des Plans de gestion intégrée de l'occupation des sols (ILUMP) et renforcement de la gestion des aires protégées au sein de l'AGL de Kuntaur

La part du budget consacré aux investissements concerne essentiellement les travaux de construction d'ouvrages et d'infrastructures pour l'aménagement et la protection des aires protégées et des training center et des camps d'écotourisme.

La structuration du budget reflète donc la nature des activités jugées pertinentes et planifiées pour atteindre les objectifs assignés à chacune des composantes du projet. Le document de projet prévoit la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation participatif conçu comme outil de gestion, de suivi des progrès et d'apprécier les performances du projet à l'aide d'une batterie d'indicateurs. D'ailleurs, une composante est dédiée aux activités de Suivi-Evaluation.

L'analyse de la conception du projet a été réalisée à partir d'une grille d'analyse des quatre domaines d'analyse : (i) la qualité de la formulation du document de projet et

la cohérence du cadre logique ; (ii) la cohérence du plan de travail ; (iii) l'adéquation des ressources mobilisées avec les résultats souhaités ; (iv) la qualité du dispositif de suivi-évaluation proposé.

Le tableau ci-dessous indique les éléments d'analyse de la conception du projet.

Tableau 2 : Grille d'analyse de la conception du projet

Domaines d'analyse	Eléments analysés
Qualité de la formulation du document de projet et cohérence du cadre logique	• Existence/Qualité des études de base
	• Approche participative, inclusive et prise en compte des besoins des populations bénéficiaires
	• Qualité de formulation de la chaîne des résultats (logique d'intervention) du projet : Impact ; Effets ; Produits ; Activités
	• Qualité globale de la matrice du cadre logique
Cohérence du plan de travail	• Pertinence de l'estimation de la période de mise en œuvre du projet
Adéquation des ressources mobilisées avec les résultats souhaités	• Qualité du budget de mise en œuvre
	• Pertinence des sources de financements identifiées (GEF et Etat Gambien)
Qualité du dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation	• Existence d'un Comité de pilotage et de l'UGP
	• Existence d'un mécanisme de suivi et évaluation doté d'une ligne budgétaire
	• Existence d'indicateurs de performance
	• Pertinence du calendrier de mise en œuvre

En dépit des insuffisances de début de projet, le projet Land/Seascape planning and restoration est cohérent avec la vision de développement et la stratégie d'intervention du FEM, telle qu'énoncée dans le cadre de résultats pays. En effet, il y a eu une bonne adéquation entre les objectifs et les activités du projet dans le pays. Le schéma organisationnel mis en place pour la gouvernance est bien adapté au contexte régional du Projet. Les moyens mis en œuvre pour l'atteinte des résultats escomptés ont été compatibles avec les activités mises en œuvre par le projet.

En conséquence, au regard des éléments présentés ci-dessus, la revue note que la conception du projet « Land/Seascape planning and restoration to improve ecosystem services, and livelihoods, expand and effectively manage protected areas » a été également réalisée conformément aux normes et exigences de bonnes pratiques en matière de management de projets de développement. La conception est donc jugée **satisfaisante** au regard des informations obtenues dans la documentation et des rencontres effectuées par le Consultant.

3.3. Analyse de l'efficacité de la mise en œuvre du projet

L'analyse de l'efficacité d'un projet va concerner principalement l'appréciation du niveau de réalisation de ses objectifs et résultats. Ainsi, l'analyse de l'efficacité de l'intervention de ce projet s'est focalisée sur l'analyse de l'état de réalisation des résultats et produits des quatre composantes durant la période sous revue (juin 2020-juin 2024). Plus précisément l'analyse a porté sur (i) la qualité de l'organisation et de

la supervision du travail (ii) le réalisme des plans de travail (iii) le niveau de mise en œuvre des Plans de Travail et de Budget Annuels (PTBA) et de production des livrables adossés à la fonctionnalité du système de suivi évaluation et (iv) la probabilité d'impact des actions mises en œuvre.

3.3.1. Qualité de l'organisation et de la supervision du travail

Le document de projet prévoit un mode spécifique d'organisation du travail ainsi qu'un mécanisme de gouvernance comprenant des structures de mise en œuvre, de supervision et de suivi-évaluation des activités. Il s'agit précisément du Comité de Pilotage du projet, de l'Unité de Gestion du Projet (Coordonnateur, Chargé de suivi-évaluation, comptable Financier, Conseiller technique, consultante en Communication, et deux chauffeurs) et de l'instance de supervision globale du projet PNUE/FEM. Au niveau local des comités de gestion ont été créés.

Par ailleurs, il existe un Comité Directeur constitué de la NEA, le DPWM et Department of Forestry qui appuie le projet dans ses orientations techniques. La revue note l'organisation régulière de missions de suivi et de supervision effectuées régulièrement par le Coordonnateur du projet et les membres de son équipe. Le Directeur du Projet a effectué une visite entre le 24 et le 27 mai 2024 à la Central River Region (CRR) pour s'enquérir de l'état d'avancement du projet.

Cependant la tenue des réunions du Comité de Pilotage n'est pas régulière. En effet, ce Comité de Pilotage qui devrait tenir deux réunions annuelles de validation des PTBA et de supervision du projet, ne s'est en réalité, réuni que deux fois depuis le démarrage réel du projet le 1^{er} juin 2020. La dernière réunion du CP ayant eu lieu le 17 décembre 2022. Ce dysfonctionnement du CP constitue un handicap pour l'avancement du projet. Il convient de souligner qu'il ne respecte pas le mode opératoire du cadre de gouvernance mis en place et ne permet pas aux acteurs institutionnels (Ministères techniques, PNUE/GEF, ONG et représentants des communautés traditionnelles) de pleinement jouer leur rôle d'orientation, de contrôle et de supervision dans la mise en œuvre du projet.

Un travail de sensibilisation et de remobilisation des membres statutaires du CP du projet devrait donc être envisagé.

3.3.2. Réalisme des plans de travail

L'examen à mi-parcours note que les PTBA sont élaborés durant 2021, 2022, 2023. Pour 2024, seul le 1^{er} trimestre 2024 a été planifié. Le projet ne dispose pas d'une planification pluriannuelle avec des activités et budgets détaillés.

Toutefois, la mise en œuvre de ces différents plans connaît souvent des retards et est sujette à des réajustements périodiques qui ne mettent pas en cause les objectifs initiaux du projet. Les PTBA restent donc globalement réalistes et tiennent régulièrement compte des retards et procèdent à des ajustements et reprogrammations, voire même quelques fois à l'intégration de nouvelles activités devenues nécessaires en fonction du contexte du projet et de nouvelles orientations.

3.3.3. Niveau de mise en œuvre des PTBA et de production des livrables

Le projet a pris systématiquement un retard de plusieurs mois par rapport à la date de démarrage.

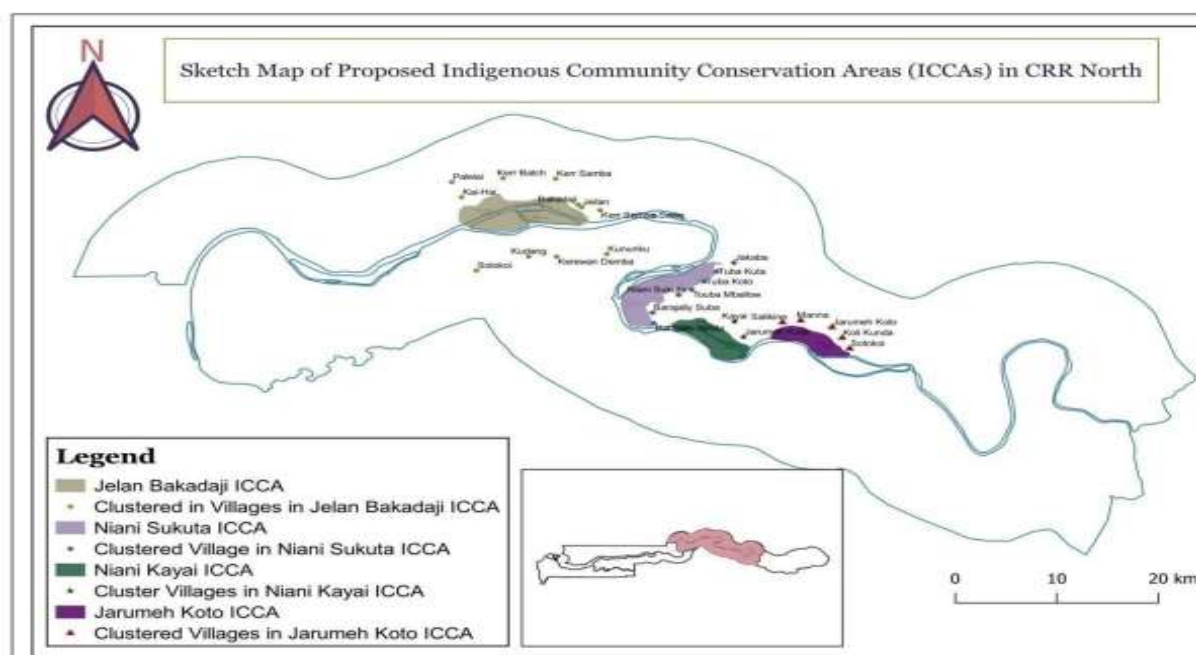
Sur la base de l'analyse des rapports d'avancement du projet et des données collectées auprès des différentes parties prenantes, il ressort un niveau **globalement satisfaisant** de réalisation des activités inscrites aux PTBA du projet.

Le taux moyen d'exécution des PTBA est estimé à plus de 65 % sur la période de référence de l'étude, en dépit des retards observés au démarrage du projet et pendant sa mise en œuvre.

Objectifs de Développement

L'objectif de développement du projet est atteint à environ 45 % ; il pourrait atteindre un excellent taux à la fin du projet si toutes les activités planifiées se déroulent de manière efficiente. En effet, 15000 ha prévus à mi-parcours, environ 9 600 ha de paysages terrestres et marins ont fait l'objet d'une gestion durable des terres de la zone d'étude (Jarumeh koto, Jailani Bakadagi, Kayai, Sukuta).

Tableau 3 : Carte des ICCA



Source : Project

Le processus de finalisation de l'AMP Allahein à Kartong couvre une superficie de 2 630 ha plus une zone marine associée d'environ 1 500 ha sous paysages marins (soit un total de 4 130 ha) est en cours.

Le processus pour la création des ICCA et de l'AMP de Kartong est terminé. L'UGP n'a noté aucune réclamation. L'avis au journal officiel doit être soumis par le ministre de l'Environnement au procureur général Chambers pour enregistrement. Ainsi, il ne reste que l'acte ultime de désignation et la date de soumission au journal officiel.

Par ailleurs, l'examen des lacunes politiques dans la résolution des problèmes de GDT au niveau national et local est mis en œuvre par le biais d'un cabinet de conseil. En effet, la révision de la politique et du cadre juridique existant pour le Kuntaur est mise en œuvre par le biais d'un cabinet d'études. Cette situation a entraîné la publication de déclarations communautaires soutenant la GDT, la gestion du DB et l'INRM dans la zone de gouvernement local de Kuntaur.

Parallèlement, le projet a soutenu la création de comités de gestion durable des terres en collaboration avec les comités locaux de l'environnement. En matière de renforcement des capacités, la revue note l'organisation de plusieurs sessions de formation. Ainsi, un manuel de formation a été élaboré. Ce manuel a servi de base lors des trois sessions de formation à la gestion durable des ressources naturelles, à Kuntaur (2) et à Kartong (1) pour 500 bénéficiaires dont environ 50% de femmes.

Les principaux produits de ces activités de formation et de suivi écologique (Koli Kunda, Buduk, Kartong et Kuntaur, etc.) ont été axés sur la conservation et la santé des forêts, les techniques de plantation d'arbres, l'apiculture, la restauration des mangroves, la sensibilisation pour diffuser l'initiative de conservation auprès des communautés locales dans la zone des corridors de connectivité.

Si les activités prévues pour le restant du projet sont exécutées et le projet géré de manière efficiente, l'objectif de développement pourrait être atteint.

Sur le moyen terme et le long terme, les impacts potentiels, prévisibles, du projet sont importants.

Certains ont commencé à produire les effets escomptés. En effet, sur la base des observations et analyses des données collectées et des enquêtes de terrain, la revue note la réalisation d'importants livrables (produits) planifiés pour chacune des quatre composantes du projet.

Au titre de la composante 1 : Amélioration du Système de planification et d'application pour identifier et résoudre les causes de la dégradation des terres et de la perte de biodiversité

La première composante du programme (restauration des écosystèmes) cible l'amélioration et la mise en œuvre du système de planification dans au moins trois districts de l'AGL de Kuntaur pour gérer la dégradation des terres et la perte de la biodiversité (BD). Les activités de plusieurs produits, menées dans les sites du projet pour la période de revue sont les suivantes : enquête de base sur les conditions socio-économiques et environnementales, analyse des facteurs déterminants, de la pression, de l'état, de l'impact et de la réponse, évaluation environnementale stratégique et analyse de genre en matière de participation, de prise de décision et des bénéfices.

Le projet a permis la publication de plusieurs déclarations : deux déclarations nationales ont été adoptées grâce à l'appui de projets au niveau national, une déclaration sur l'intégration du genre dans la gestion intégrée des ressources naturelles, une déclaration sur le renforcement de la participation des communautés locales à la gestion intégrée des ressources naturelles.

Toutes les activités liées au genre ont été réalisées avec le soutien du Ministre de la Femme et du Genre, les dirigeants des communautés pour une participation réussie pour le bénéfice des femmes. Il convient aussi de souligner que la politique nationale d'aménagement du territoire a été également élaborée avec le soutien du projet.

Au niveau régional cinq déclarations clés ont été adoptées également grâce au soutien du projet: cadre réglementaire sur les conservations de la biodiversité comme approche stratégique vers le développement durable dans la LGA de Kuntaur, cadre réglementaire sur la Déclaration sur la préservation du patrimoine culturel et historique, cadre réglementaire sur la déclaration sur le défi de la chasse dans la LGA de Kuntaur, cadre réglementaire sur la déclaration reconnaissant les dangers de la pêche illégale dans le segment de la région centrale du fleuve Gambie, et cadre réglementaire sur la déforestation en tant que défi majeur pour le développement durable dans la zone de gouvernement local de Kuntaur.

Ces déclarations couvraient la conservation de la biodiversité, la lutte contre les impacts négatifs de la faune sauvage, la chasse, le développement et l'expansion des potentiels d'écotourisme, le danger de la pêche illégale.

Le projet a fourni aussi beaucoup d'efforts dans le cadre de l'adoption des politiques révisées dans les stratégies et programmes nationaux et locaux d'aménagement du territoire et de développement durable grâce à un soutien à la recherche.

Une formation axée sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action pour intégrer la conservation de la biodiversité et la Gestion Durable des Terres, a été dispensée au profit des structures gouvernementales centrales et locales, ainsi qu'à d'autres parties prenantes, y compris les comités locaux de l'environnement (CLE).

Cependant les politiques/incitations aux niveaux national et local ne sont pas encore réalisées malgré la mise en œuvre de certaines activités préalables (formation, déclarations).

Au titre de la composante 2 : Cadre permettant aux districts de l'AGL de Kuntaur de mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des sols dans l'ensemble des paysages

La revue a noté des avancées dans certains produits comme l'évaluation environnementale stratégique (EES) qui a été réalisée pour soutenir la systématisation des activités de renforcement du cadre politique et juridique pour la LGA de Kuntaur.

Au niveau des locaux de la NEA, un Centre de Système d'Informations Géographiques entièrement équipé avec du matériel et des logiciels nécessaires a été créé. Il va améliorer l'analyse géospatiale à l'appui de la prise de décision en matière de GDT et de gestion de la biodiversité. En ce sens, trois ateliers portant sur le renforcement des capacités du personnel du NEA, du DWPM, du Dof et d'autres institutions similaires ont été organisés.

Ce centre a permis également de collecter beaucoup de données à travers les différentes études financées par le projet et stockées dans une base dont les informations devront alimenter le site Web qui est en cours de construction.



Figure 3 : Centre de Systèmes d'Information Géographique à la NEA (July 2024)

Pour les produits relatifs à l'élaboration des plans de gestion et de la mise en place des comités multisectoriels, plusieurs activités ont été réalisées. Il s'agit de l'élaboration et l'adoption de déclarations communautaires en tant que politiques locales pour résoudre les problèmes liés à SLM, INRM et conservation de la biodiversité, la création d'un certain nombre de comités locaux et de district (comité de gestion du site au niveau de l'aire protégée/du village, groupe de travail sur l'agriculture et les ressources naturelles au niveau du bureau du gouverneur, comité de développement villageois au niveau du village). De plus, des comités locaux de l'environnement ont été créés dans les cinq districts de la LGA de Kuntaur et sont composés d'acteurs multisectoriels (services techniques déconcentrés, les autorités locales, les groupes de femmes, etc.). Cinq réunions ont été organisées (une par district) pour sensibiliser les dirigeants, les communautés locales et les groupes d'utilisateurs des terres concernés au processus d'examen participatif de la planification de l'utilisation des terres dans la LGA de Kuntaur.

Le renforcement des capacités est donc un volet très important de ce projet. Des résultats de cette action de renforcement des capacités dépendent, en grande partie, la réussite ou l'échec de la stratégie de la gestion participative des aires protégées.

Les membres des comités locaux ont été formés sur les aspects de la GDT, de la gestion du BD et de l'INRM et spécialement sur la mise en œuvre des déclarations servant de politique locale sur les questions liées à la conservation de la GDT, de l'INRM et du BD.



Figure 4 : Entrée forêt et Campement Bush Camp

La revue note que tous les comités villageois de Développement (VDC) ont reçu l'appui du projet dans le cadre du renforcement des capacités en matière de GDT et de GRN, de sensibilisation à la valeur de la GDT, de Gestion INRM et BD sur la santé et les services écosystémiques, d'appui en matériel en équipements et outils de gestion des ressources forestières (lutte contre les incendies de forêts, équipements des gardes forestiers, outils de suivi, etc.) ; de soutien aux moyens de subsistance en renforçant leurs capacités en pratiques apicoles.

La revue dénombre dans le cadre du renforcement des capacités un total 10 023 bénéficiaires dont 6 002 Femmes bénéficiaires soit 60%. A titre d'exemple, on peut citer environ 230 exploitants des terres pour des programmes de plantation d'arbres à Kolli Kunda et Buduk CRR respectivement, 25 exploitants des terres pour la plantation de mangroves à Kartong, 954 exploitants des terres autour du parc forestier de Dankunku soutenus avec du matériel et des outils pour la gestion durable de leur forêt ressources naturelles, 343 utilisateurs des terres du parc forestier de soutenus par du matériel forestier pour la gestion durable de leurs ressources forestières, plus de 2000 utilisateurs des terres autour du parc forestier de Jarumeh Koto, de Kolli Kunda et de Bush Town, 3 650 exploitants des terres autour du Parc national du fleuve Gambie soutenus avec du matériel et des outils pour la gestion durable de leurs ressources forestières, une quarantaine de personnes formées à l'apiculture et soutenues pour crée des fermes apicoles dans leurs communautés respectives à Kartong, Dankunku, Janjanbureh et Bush Town, 160 personnes sur les techniques de plantation d'arbres, le soin et l'entretien des arbres, la santé des sols et la gestion de la fertilité, la lutte antiparasitaire, la récolte et la gestion post-récolte dans quatre (4) communautés (Dankunku fullah kunda, Dankunku Touba Mourid et Bush Town).

Cependant des activités sont en cours de réalisation pour la création du comité local de Kuntaur.

Le processus de recrutement des 35 gestionnaires des APAC, par le Département des Parcs et de la Faune est finalisé. Ces agents recrutés parmi les communautés locales rejoindront leurs postes prochainement.

Cependant la préparation des plans d'aménagement du territoire, des règlements villageois et des plans de gestion détaillés pour chacun des cinq districts ainsi que le

soutien entre les plans de gestion et les services de vulgarisation sur l'amélioration de la gestion des terres et des services cadastraux pour les programmes d'attribution des terres n'ont pas encore démarré à cause de la non-disponibilité d'une politique d'aménagement du territoire afin de développer ILUM dans les cinq (5) districts de K-LGA.

En outre des consultations liées à la création du corridor écologique ont été approfondies. Ainsi, 40 villages ont été contactés dans la CRR et 3 à Kartong. Tous les villages bordant le corridor écologique ont rejoint l'initiative en adoptant l'INRM dans le contexte de la mise en œuvre et de la gestion du corridor écologique au sein de leurs communautés respectives.

Le Kuntaur Conservancy and Ecotourism Resource Center – (KuCERC), de Laminkoto, qui n'est pas encore réalisé, disposera d'un centre d'information sur l'écotourisme. Le Centre des femmes situé dans ces locaux offrira un espace permettant aux femmes participant à la conservation de développer et de présenter leur artisanat et leurs œuvres d'art.

Les capacités des membres du comité des LEC établis dans les cinq districts pour le respect et l'application de la gestion durable des forêts et des terres et l'intégration de la connectivité forestière dans la LGA de Kuntaur ont été renforcées.



Figure 5 : Allahein Lodge, Kartong WCR and Women Forum (GEF6)



Figure 6 : Réunion de concertation et de validation, Kuntaur Area Council, june 2022 (GEF6)

Parallèlement, le projet a financé la mise en place d'un curricula dédié à l'école forestière de Kafuta. Ce curricula a été et validé et permet à cette institution de fonctionner sur une base plus formelle. Il reste l'élaboration de normes pour la certification et le soutien à l'accréditation par la soumission d'une demande et l'approbation de l'Autorité nationale d'accréditation et d'assurance qualité de Gambie (NAQAA).

Plusieurs couvertures médiatiques organisées pour sensibiliser à la conservation et aux moyens de subsistance durables ont été notées par la revue. Un travail important a été fait au niveau du projet GEF6 dans le domaine de la communication avec la mise en place d'une revue qui a déjà produit 6 numéros.

Tableau 4 : Présentation revue Ecoscape Chronicles

Le Projet a mis en place en juillet 2023 une Revue dénommée « Ecoscape Chronicles ». Le journal est considéré comme un des fleurons du Projet PNUE/FEM-6. Le Magazine est rapidement devenu une source de référence pour les personnes à la recherche des dernières publications et connaissances sur la conservation et l'intendance de l'environnement en Gambie. Il est publié tous les deux mois et six (6) numéros en version papier et électronique. Le Magazine fait un plaidoyer défendant l'inclusion et les changements de politique dans la gestion de l'environnement.

Le numéro présente les rubriques suivantes : 1. Message éditorial du directeur exécutif du NEA, directeur du Projet 2. Articles sur des sujets variés 3. Interviews 4. Conversations avec les parties prenantes/membres de la communauté ; 5. Événements environnementaux.

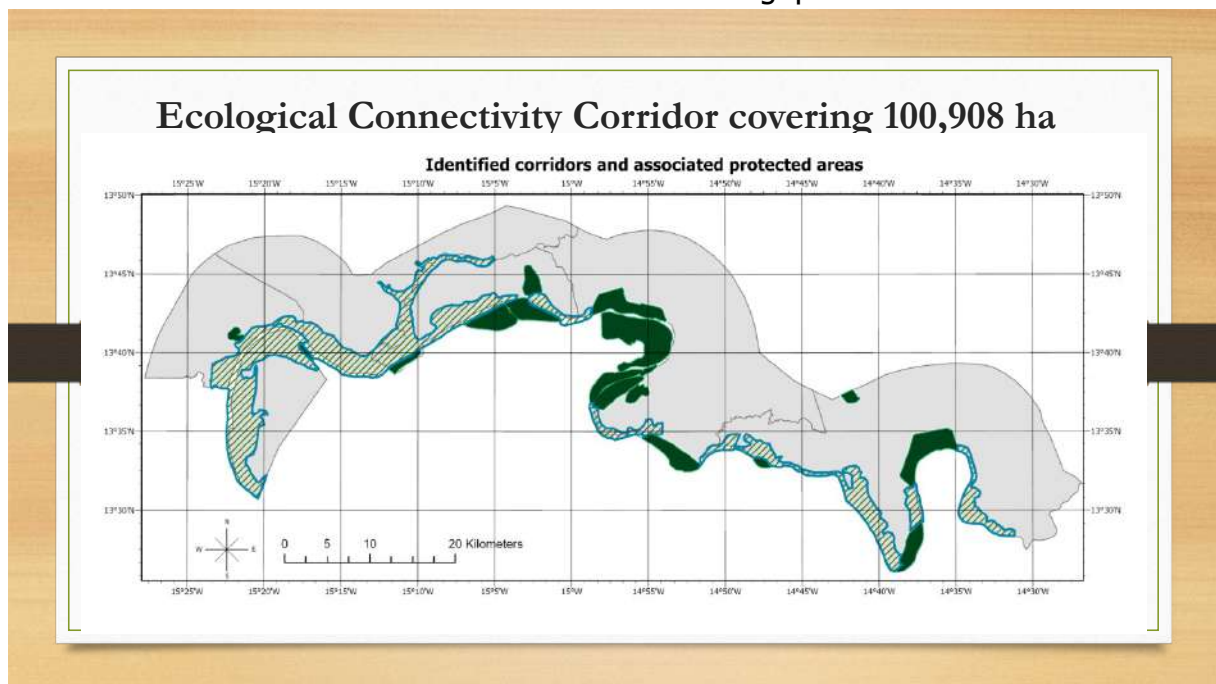
Source : GEF6 Communication Outreach Report, June 2023-february 2024

Certaines activités n'ont pas encore démarré. Il s'agit des activités de soutien pour l'amélioration du curriculum pour la formation des enseignants en INRM, SLM et BD et le développement des modèles appropriés de communication des informations de gestion SLM, INRM, BD dans les sites du projet et au niveau national concerné ainsi que l'organisation des réunions avec les décideurs politiques impliqués dans le domaine de l'éducation pour discuter de l'intégration de la gestion durable des terres dans les programmes d'études pertinents.

📌 Au titre de la composante 3 : Mise en œuvre des ILUMP et renforcement de la gestion des AP au sein de l'AGL de Kuntaur pour produire un système de gestion au niveau du paysage afin d'atteindre les objectifs de GDT et de BD au niveau du paysage pour atteindre les objectifs de la GDT et de la BD

Plusieurs activités préliminaires liées à la cartographie des Aires Protégées, des ZCB, des forêts communautaires et des zones importantes pour la connectivité BD, ont été réalisées afin de fournir une base pour la prise de décision en matière de planification et de gestion des ressources naturelles, ainsi que pour évaluer l'impact du projet. L'évaluation de la connectivité et le corridor écologique sont en cours de réalisation.

Tableau 5 : Corridor écologique



Source : GEF6

Par ailleurs la revue note qu'un appui important a été accordé au DPWM pour entreprendre une étude de base complète sur les AP, les ZCB, les forêts communautaires, les zones importantes pour le BD et les services écosystémiques.

Le rapport pour la préparation de l'avis du journal officiel pour la désignation des APAC et de l'AMP de Kartong comme aires protégées est disponible.

Le processus de mise en place de plan de zonage élaboré et mis en œuvre pour la LGA de Kuntaur couvrant 100 908 ha, entraînant une connectivité écologique accrue entre et au sein de différents habitats prioritaires pour la biodiversité est en cours.

Plusieurs séries de consultations ont eu lieu au niveau du Parc National du Fleuve Gambie. L'élaboration des plans de gestion, basés sur les consultations, est en cours de même que les consultations avec les communautés locales autour du RGNP pour l'élaboration des plans de gestion.



Figure 7 : Tour de contrôle Parc national du Fleuve Gambie (July 2024)

Ces communautés locales autour du RGNP ont été soutenues avec du matériel et des outils pour la gestion forestière (outils pour lutter contre les incendies de forêt, outils pour soutenir la surveillance des gardes forestiers et des mesures d'application dans les sections protégées du RGNP).

Les communautés locales ont participé à la réalisation du METT pour l'aire protégée. Une soixantaine de personnes 60 personnes ont participé à une réunion d'évaluation du METT organisée à Janjanbureh.



Figure 8 : Poste de contrôle de la marine nationale (July 2024)

Cependant le développement d'un système de suivi d'impact participatif (incluant un plan de communication pour renforcer les systèmes de suivi) n'est pas encore réalisé. Quatre ICCA ont été établies dans les marécages de Niani Sukuta, Niani Kayayi, Jailani Bakadagi et Jarumeh Koto. Ces zones partiellement ou entièrement situées dans trois zones clés pour la biodiversité, s'étendant de Samba Sotor aux zones humides de Kaur, en passant par les zones humides de Dankunk et les îles de la région de Central River.



Figure 9 : Avec des membres du Comité de Gestion ICCA de Jaylan Bagadagi (July 2024)

Par rapport aux mesures de GDT, des activités ont été réalisées pour soutenir la plantation et l'entretien des arbres, la plantation de mangroves, l'apiculture et la gestion des incendies de forêt. Il s'agit de plantation d'arbres à Koli Kunda, Buduk, Dankunku, Touba Mourid et Bush Town, de la création de lots boisés à Buduk et Koli Kunda, Dankunku, Touba Mourid et Bush Town, de l'apiculture dans les 5 districts du projet et de la formation sur les techniques de plantation d'arbres, la gestion des sols, la lutte antiparasitaire.

Des parcelles pour la démonstration de GDT dans les groupes villageois afin de tester et de démontrer les meilleures pratiques pertinentes au niveau local ainsi que d'obtenir des impressions locales sur les approches et technologies potentielles de GDT ont été mises en place.

Pour réduire la pression sur les ressources forestières et accroître l'offre de services écosystémiques des aires protégées, des actions ont été menées en collaboration avec des structures partenaires et les populations bénéficiaires pour une meilleure protection et conservation de ces zones vulnérables.



Figure 10 : Focus group à Touba-Mourid (Juillet 2024)

Un appui technique et une assistance matérielle pour le transfert des approches de GDT des sites de démonstration vers les champs agricoles a été fourni aux communautés locales.



Figure 11 : Focus group Touba Murid, Dankunku, Fula Kunda (July 2024)

La revue en est arrivée à la conclusion que les grillages des clôtures des PPM des femmes doivent être changés.

Par ailleurs, le site devant abriter la réserve forestière Bahama-Sifo a été occupé par les militaires. Une proposition de délocaliser le site dans les zones humides de Bassang dans le CRR Sud est en cours de validation.

Concernant la plateforme géospatiale opérationnelle et accessible, la revue a pu constater qu'elle est réalisée à plus de 70 % et qu'elle comprend des données importantes sur les aires protégées en Gambie.

Par contre, des Outils de GDT éprouvés documentés n'ont pas été diffusés pour une adoption à grande échelle.

Le plan national d'utilisation des terres est actuellement élaboré et sera utilisé à l'avenir pour développer cinq plans de gestion intégrée de l'utilisation des terres (ILUMP) des districts concernés au sein de la K-LGA qui ne sont pas encore élaborés.

Un programme de renforcement des capacités a été exécuté au profit des communautés bénéficiaires avec 47,5% de femmes. Ainsi, quatre formations clés ont été dispensées sur les plantations/restauration de mangroves, les plantations d'arbres sur les LEC relatives à la déclaration.

🇬🇲 Au titre de la composante 4. Extension du domaine des aires protégées dans les zones écologiquement importantes de la Gambie



Figure 12 : AMP de Kartong (July 2024)

La Gambie a mis en place progressivement des Aires marines protégées. En effet, le Plan d'Action *adopté* au Sommet de la Terre de Johannesburg (2002) a invité les pays à promouvoir des « réseaux représentatifs d'aires marines protégées » établis selon des principes écologiques reconnus (représentativité, connectivité, résilience) et s'associer aux démarches internationales visant à établir des AMP au-delà des zones de juridiction nationale. Pour l'AMP de Kartong, des initiatives communes pourront être menées avec le Parc marin communautaire d'Abéné, au Sénégal, pour la protection transfrontalière dans la gestion des ressources marines.

Par ailleurs, dans le cadre de la restauration de la mangrove comme habitat de reproduction pour les poissons, les huîtres et les palourdes, ainsi que d'autres espèces marines, plusieurs hectares de plantations ont été réalisés à Kartong, à Kolli Kunda, à Buduk, à Chamen, à Bati Ndar, à Kaur.

L'ONG Smile Turtle Conservation a bénéficié de l'appui du projet : 20 bottes, 20 vélos, 20 gants, 20 appareils photo. Le centre d'information (musée) et la piscine de stockage sont en construction avec un niveau de 40% d'exécution. Les travaux seront terminés au plus tard au mois d'août 2024 (d'après l'entrepreneur).



Figure 13 : Site de Sanyang pour les tortues en construction (July 2024)

Des problèmes de leadership ont été recensés entre jeunes de la localité de Kartong. Cependant, la revue recommande à l'UGP de lever les contraintes entre les deux comités villageois de développement de Kartong en vue de finaliser les investissements prévus dans cette zone.

Au titre de l'analyse du dispositif de Suivi et du rapportage

La revue a noté que le budget est élaboré par l'UGP en relation avec le Directeur du Projet, Directeur de la NEA. Le suivi budgétaire du budget est assuré par le financier en relation avec le Coordonnateur du projet.

Le document projet ne fait mention d'un plan de suivi-évaluation et d'un cadre de mesure des rendements. De plus, certains indicateurs sont mesurables difficilement. C'est le cas des indicateurs 4 et 13.

L'opérationnalisation de ce mécanisme de contrôle de l'exécution du projet envisage la mise en place d'une équipe dédiée aux opérations de collecte et d'analyse des données nécessaires pour apprécier le niveau d'avancement et les performances d'exécution des activités prévues dans les PTBA qui sont élaborés par l'unité de projet, NEA, DPWM, DoF.

La revue note que le Comité de Pilotage (CP) a bien été mis en place pour assurer la bonne gouvernance et définir les orientations stratégiques des interventions du projet. Ce Comité est précisément chargé :

- d'assurer la prise de décision sur l'orientation générale et la coordination du projet ;
- d'examiner et d'approuver les plans de travail et les budgets annuels, les rapports d'activités de réalisations physiques et financières du projet, les audits et les rapports de suivi;
- de faciliter les relations avec les ministères, structures publiques et privées, le PNUE/GEF et autres acteurs de développement impliqués dans le projet.

Le CP du projet est composé de représentants de différents ministères et d'institutions partenaires de la mise en œuvre du projet : Environnement, Terres, Forêts, Ressources en eau, Pêche, Parcs et faune, Mers, Affaires intérieures, etc.), Chef de projet de l'ONU Environnement, Université de Gambie, représentant de l'ONG partenaire, Représentants des communautés traditionnelles.

En matière de suivi-évaluation, la revue note la conduite normale des opérations de supervision du projet par l'Unité de coordination. Le chargé du suivi-évaluation du projet, en relation avec les autres de l'équipe, et de l'appui du personnel de la NEA déroule normalement ses activités à travers l'organisation régulière de missions de suivi sanctionnées par des rapports d'avancement technique du projet.



Figure 14 : Monitoring and Compliance with Gambia Fisheries Law in the CRR, nov. 2023 (GEF)

L'analyse des données indique la mise en place d'un dispositif de suivi comprenant notamment une matrice d'indicateurs et de fiches de définition de quinze (15) indicateurs de performance dotés pour la plupart de valeurs de référence et de valeurs cibles. Par ailleurs, l'analyse de la documentation collectée indique qu'une matrice de suivi des résultats du projet a été renseignée et que des missions de suivi ont été réalisées dans presque toutes les activités.

La revue note que des taux non négligeables pour le suivi des indicateurs ont été atteints à mi-parcours. Ces résultats sont illustrés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Suivi des indicateurs à mi-parcours

Objectifs/Produits	Indicateurs	Taux de réalisation à la mi-parcours
	Indicateur 1 : Augmentation de la superficie des paysages terrestres et marins faisant l'objet d'une gestion durable des terres	60
	Indicateur 2 : Nombre de plans d'occupation des sols soutenant la GDT, BD et la GIZC, et la gestion intégrée des ressources naturelles mise en œuvre	45
	Indicateur 3 : Des populations d'espèces connues menacées notamment : Chat d'Afrique chat doré (Profelis aurata) ; Colobe rouge (Procolobus badius) ; Gazelle à front roux (Gazella rufifrons) ; et le lamantin d'Afrique de l'Ouest Lamantin (Trichechussenegalensis)	40
Composante 1 : Amélioration du système de planification et d'application pour identifier et traiter les causes de la dégradation des terres (DL) et de la perte de biodiversité (BD)		
	Indicateur 4 : Amélioré la planification et mise en vigueur système adopté par au moins trois districts dans le Kountaur LGA pour identifier et traiter les causes de terre dégradation (LD) et biodiversité (BD) perte	60
	Indicateur 5 : Au moins 3 planifications et d'application adoptés par au moins au moins 3 districts AGL de Kuntaur	60
	Indicateur 6 : Nombre de politiques et incitations adoptées par au moins au moins 4 acteurs parties prenantes au niveau national et 3 au niveau local pour soutenir la GDT, GDF et BD l'intégration	
Composante 2 : Cadre permettant aux districts de l'AGL de Kuntaur de mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des sols dans l'ensemble des paysages		
	Indicateur 7 : Nombre d'utilisateurs de terres qui ont promu des projets de la GDT, l'AFD, et BD de gestion dans le cadre du projet dans les sites du projet	90
	Indicateur 8 : Nombre d'agriculteurs et utilisateurs de terres qui ont adopté au moins un projet promu durable	10
	Indicateur 9 : Nombre de femmes pratiquant SLM, INRM, ou BD dans leur dans leurs activités d'utilisation des terres	100
	Indicateur 10 : Au moins 5 projets pour la INRM et paysage marin documentées, diffusées et adoptée aux niveaux local et national	60
Composante 3 : Mise en œuvre des ILUMP et renforcement de la gestion des AP au sein de l'AGL de Kuntaur pour produire un système de gestion au niveau du paysage afin d'atteindre les objectifs de GDT et de BD au niveau du paysage pour atteindre les objectifs de la GDT et de la BD		
	Indicateur 11 : Augmentation des zones protégées dans l'AGL de Kuntaur LGA de Kuntaur avec 10 589 ha [Augmentation du score METT pour les AP nouvellement créées et le parc national du Parc national	60

	Indicateur 12: Au moins 1 plan régional et 3 plans locaux intègrent les informations y compris les KBA, les FHVC et distribution des HCSF dans les planification des ressources naturelles	55
	Indicateur 13: Capacité des communautés à planifier et gérer les ressources terrestres et marines de manière intégrée et durable	90
Composante 4 : Extension du domaine des aires protégées dans les zones écologiquement importantes de la Gambie		
	Indicateur 14: Augmentation des zones marines protégées en Gambie Augmentation du score METT pour les nouvelles AMP nouvellement créées	10
	Indicateur 15: Augmentation de la surface occupée par des peuplements clés de la mangrove, y compris <i>Rhizophora harrisonii</i> ; <i>R. racemose</i> ; <i>Avicennia germinans</i> , et <i>A. germinans</i>	45

La revue note que le système de suivi-évaluation du projet n'est pas doté d'une application informatique, afin d'assurer un meilleur suivi des activités du projet et du plan de gestion.

3.3.4. Probabilité d'impact des actions mises en œuvre

Malgré les retards constatés dans le démarrage du projet et la non-disposition à temps des fonds, la revue a noté des avancées importantes dans la production de certains livrables, notamment la construction de la Tour de contrôle au niveau du Parc National du Fleuve Gambie, du Poste de contrôle de l'armée de mer (Navy Post à Laminkoto), du camp d'écotourisme de Bush Town, des petits périmètres maraichers.

A ces résultats, il faut ajouter le bon niveau d'exécution des activités de formation des catégories d'acteurs du projet, de sensibilisation des populations bénéficiaires. L'ensemble de ces réalisations à mi-parcours du projet pourraient permettre d'atteindre l'objectif du projet à terme si les conditions de consolidation (facteurs de durabilité) de ces acquis sont mises en place.

L'évaluation du niveau de réalisation des produits livrables du projet permet de noter que l'efficacité globale du projet est modérément satisfaisante en dépit du retard observé dans le démarrage des activités du projet lié à la lenteur de certains aspects administratifs et financiers, mais également à la pandémie COVID19. En outre, le Coordonnateur de l'UGP n'a pris fonction que le 1^{ER} septembre 2020.

En effet, la mise en œuvre des activités du projet a été entravée par l'irrégularité des flux financiers. Cela a entraîné plusieurs mois d'inactivité dans la mise en œuvre des activités du projet, dans la mesure où durant 7 mois, aucun décaissement n'a été fait par le PNUE. Cependant, avec la nomination d'un nouveau Directeur de NEA depuis deux ans, l'exécution des activités se déroule convenablement. En effet, ce dernier a pu remettre le projet sur les rails en relation avec l'UGP et le CTA.

La mobilisation des unités de gestion, de coordination et de suivi du projet a largement contribué au respect des calendriers de travail et à l'atteinte de taux satisfaisants d'exécution des activités programmées du projet.

De plus, la pandémie de la COVID19 a considérablement retardé la mise en œuvre du projet avec des restrictions (confinement, mesures strictes de distanciation sociale, interdits pour les voyages inter régionaux).

Le retard noté dans la mise en place de l'UGP, s'est répercuté sur le plan de travail global du projet, notamment sur le calendrier de mise en œuvre des PTBA, l'efficacité de la gestion des produits livrables et de l'atteinte des effets attendus à mi-parcours. La synthèse de l'analyse de l'efficacité à mi-parcours du projet est présentée par le tableau suivant :

Tableau 7 : Synthèse de l'évaluation de l'efficacité du projet

Éléments analysés	Observations
Qualité de l'organisation et de la supervision de travail	Organisation et supervision du travail globalement satisfaisante
	Mise en place tardif de l'UGP Irrégularité des réunions du Comité de Pilotage
Réalisme des plans de travail	Plans de travail conformes et objet de réajustement en cas de nécessité
Niveau de mise en œuvre des PTBA et de production des livrables +Fonctionnalité du système de suivi évaluation	Niveaux satisfaisants d'exécution des PTBA et PAA du projet malgré des retards observés dans la production de certains livrables
Probabilité d'impact des actions mises en œuvre	Existence d'indices encourageants pour l'atteinte des impacts des actions mises en œuvre à mi-parcours par le projet

Par conséquent, le retard pris au démarrage du projet et les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre ont repoussé la réalisation de certaines activités, ce qui a eu des répercussions sur la réalisation du projet au niveau de certains produits particulièrement au niveau des composantes 3 et 4.

3.4. Analyse de l'efficience de la gestion du projet

3.4.1. Respect des calendriers de travail

La revue note un niveau d'exécution des calendriers de travail globalement satisfaisant du projet, avec un taux moyen de mise en œuvre des PTBA d'environ 65 %. En effet, la revue note un avancement des activités du projet pour chacune de ses composantes, malgré le retard observé dans son démarrage, en raison de lourdeurs administratives externes et de la COVID19. Toutefois, les réalisations physiques en termes d'infrastructures sur le terrain devraient connaître une accélération, car les procédures de passation des marchés sont à un niveau avancé.

3.4.2. Niveau d'exécution budgétaire en lien avec les livrables planifiés

L'analyse de la documentation et des données issues de l'UGP, relatives à la mise en œuvre du projet permet d'observer un niveau d'exécution financière et technique pour l'ensemble des quatre composantes du projet moyennement satisfaisant en dépit des difficultés de démarrage des activités en 2020 et de la pandémie COVID19.

En effet, comme l'indique le tableau ci-dessous, le taux de consommation budgétaire global sur la période de la revue est de **46%**.

Tableau 8 : Etat exécution financière du financement FEM au 30 juin 2024

Composantes	Montant Planifié (\$ US)	Budget Consommé (\$ US)	Taux de réalisation
Système amélioré de planification et d'application pour identifier et résoudre les causes de la dégradation des terres et de la perte de biodiversité	500 000	423 555	85%
Cadre permettant aux districts de l'AGL de Kuntaur de mettre en œuvre des pratiques de Gestion durable des Terres (GDT) dans l'ensemble des paysages	900 000	567 788	63%
Mise en œuvre des Plans de gestion intégrée de l'occupation des sols (ILUMP) et renforcement de la gestion des aires protégées au sein de l'AGL de Kuntaur produire un système de gestion au niveau du paysage pour atteindre les objectifs de la GDT et de la BD	2 592 030	1 021 127	39%
Extension du domaine public dans des zones écologiquement importantes de la Gambie	1 221 860	288 731	24%
Suivi Evaluation	162 000	44 062	27%
Coordination	268 795	276 960	103%
Total Budget	5 644 685	2 622 222	46%

Source : UGP, Juillet 2024 et Tdrs de l'étude

Les composantes 1 et 2 ont des taux de réalisation acceptables avec respectivement 85% et 63%.

Toutefois, le niveau de consommation des ressources affectées aux composantes 3 et 4 du projet, relatives aux activités de mise en œuvre des ILUMP et renforcement de la gestion des aires protégées au sein de l'AGL de Kuntaur et celles liées à l'extension du domaine public dans des zones écologiquement importantes, paraît faible.

Globalement, le projet présente une bonne exécution des dépenses de fonctionnement courant, d'acquisition de petits matériels et de renforcement de capacités.

Le budget alloué aux coûts de gestion du projet connaît un dépassement de 3 points. Cependant les données transmises par la comptabilité du projet mentionnent un montant de 318 795 \$ US qui est supérieur au 268 795 \$ US initialement prévu dans le budget (source Tdrs de l'étude).

L'analyse de l'efficacité à mi-parcours du projet laisse voir un niveau modérément satisfaisant d'exécution des PTBA du projet, avec quelques retards identifiés dans la production de certains livrables tels que la finalisation des Aires marines protégées ainsi que le financement des travaux de construction des tours de contrôle des ICCA, du Training Center de Laminkoto et l'acquisition du mini bateau pour le transport des touristes.

Au niveau de l'exécution financière, la revue note des retards de consommation des lignes dédiées aux composantes 3 et 4.

Ce taux de décaissement sur le financement FEM est faible à moins d'une année de la clôture officielle du projet. A la date du 30 juin 2024, il se situe à **49%** par rapport au coût global du financement FEM. Cette situation s'explique par les retards notés dans le démarrage effectif des activités, la non-transparence au début du projet des procédures de passation des marchés, l'irrégularité des flux financiers et la pandémie de la COVID19.

Cependant le taux d'exécution sur le montant décaissé est de 95%. Les 5% restants vont servir à gérer les frais de fonctionnement courants.

Ainsi, la revue recommande la **prorogation de la durée du projet d'au moins d'un (1) an** pour l'exécution des 51% restants.

Tableau 9 : Etat décaissement FEM

Financement GEF en \$US	Décaissement total au 30 juin 2024 \$US	Taux de décaissement
5 644 685	2 762 819,99	49%

Sur le financement global du FEM, il reste un montant de **\$US 2 881 865, 001**.

La revue a constaté des anomalies relatives à la gestion financière et particulièrement dans les imputations budgétaires. Des efforts doivent être faits par le financier en rapport avec le coordinateur de l'UGP. Un travail d'harmonisation doit se faire entre la codification du PTBA et celle du système financier.

Le suivi évaluation doit également s'impliquer dans le suivi budgétaire et faire la corrélation entre l'avancement physique entre les activités des composantes et le taux d'exécution financier.

Le projet doit veiller à la mise en œuvre correcte et dans les délais des marchés signés avec les entreprises de constructions. L'UGP doit maintenir le cap et continuer le travail commencé qui vise à élever le taux de décaissement.

Eu égard des arguments cités en haut, la revue note l'efficacité du projet de manière modérément insatisfaisante.

Le tableau suivant présente la synthèse de l'analyse de l'efficacité du projet.

Tableau 10 : Synthèse des éléments d'analyse de l'efficacité du projet

Eléments analysés	Observations
Respect des calendriers de travail	Calendrier de travail globalement respecté, avec toutefois des retards observés dans la production de certains livrables
Niveau d'exécution budgétaire en lien avec les livrables planifiés	Faible consommation relative des lignes consacrées à la composante 4 (création de 2 AMP)

Par rapport à la situation de référence définie, les moyens financiers, matériels et humains mobilisés n'ont pas toujours été disponibles pour réaliser les activités dans les délais et atteindre les objectifs fixés à des coûts raisonnables et sans gaspillage. Reste que l'UGP s'est investie pour réaliser 65% des activités prévues.

3.5. Analyse de la prise en compte du genre

Les femmes sont partie intégrante du projet, elles sont comme une composante sociale à impliquer dans la mise en œuvre du projet. Elles sont membres des groupements et sont fortement impliquées dans les activités de reboisement, de maraîchage et d'apiculture.



Figure 15 : Focus Group jardin des femmes à Kolikunda (July 2024)

L'analyse de la prise en compte des questions de genre porte principalement sur l'appréciation du niveau d'implication des femmes et des personnes vulnérables dans la prise en compte de leurs besoins spécifiques lors de la formulation et de la mise en œuvre du projet.

L'analyse du cadre logique du projet fait ressortir un effort dans l'identification des parties prenantes du projet.

Toutefois, le projet dans sa conception ne présente aucune activité spécifique de prise en compte du genre en dehors des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et des activités de formation au bénéfice de populations riveraines et particulièrement des associations de femmes.

La consultation des populations bénéficiaires du projet, réalisée par focus group, dans le cadre de l'examen à parcours a permis de noter la réalisation d'activités de sensibilisation et d'information des femmes notamment contre le déboisement, les feux de brousse, la chasse, etc.

Néanmoins, il faut relever qu'un indicateur (Ind. 9) tenant compte de la dimension du genre a été formulé dans le cadre logique.

La revue note que les femmes pourraient contribuer à l'aménagement et à la gestion d'espaces récréatifs et gastronomiques dans le cadre des activités d'écotourisme. Ainsi toutes les précautions doivent être prises afin de garantir aux femmes un accès équitable tant aux ressources qu'aux bénéfices produits par le projet.

3.6. Facteurs de durabilité

L'analyse de la pérennisation renvoie à l'appréciation des conditions de viabilité des acquis du projet. Il s'agit principalement de s'assurer que des dispositions pertinentes ont été prises pour garantir la durabilité des produits et effets obtenus pendant et à la fin du projet.

La durabilité d'un projet, dans le cadre d'un examen à mi-parcours, est estimée à travers l'identification des situations dans lesquelles les résultats du projet sont susceptibles de perdurer après la fin de ce dernier et être reproduits ailleurs.

Pour ce qui est du projet Land/Seascape planning and restoration, les conditions de durabilité des acquis du projet ont été appréciées à travers l'analyse (i) du niveau d'appropriation du projet par les bénéficiaires et de l'implication effective des différentes parties prenantes dans la poursuite des actions de préservation des aires protégées ; (ii) de la finalisation des travaux de construction sur les sites du projet et (iii) de l'affirmation du soutien politique et institutionnel.

Niveau d'appropriation par les bénéficiaires

Le projet est mis en œuvre selon le mode national d'exécution de projet. Ce choix de gestion intégrée présente l'avantage de renforcer l'appropriation du projet par les agents de NEA, ainsi que la pérennisation des acquis à moyen et long termes. En effet, la mise en œuvre des activités de surveillance, d'entretien et de suivi écologique par des agents motivés des ICCA, formés et sensibilisés à la problématique de la conservation des aires protégées peut constituer une garantie de durabilité des résultats obtenus.

Le voyage d'études au Kenya, pour faire du benchmarking, par douze acteurs clés a joué un rôle prépondérant dans le changement de comportement et l'appropriation du projet Land/Seascape planning and restoration. Ce qui a permis aux acteurs de s'imprégner de l'expérience en Afrique de l'Est et en Afrique australe à travers le concept des conservatoires communautaires. Ce type d'approche relativement nouvelle en Afrique de l'Ouest permet de rallier les communautés à la sauvegarde de leur faune et de leur flore et à la conservation

de leur biodiversité en mettant en place des conservatoires communautaires comme cela se fait au Kenya avec le modèle de conservation du Maasai Mara. La préservation des acquis du projet Land/Seascape planning and restoration ne saurait se faire sans une implication effective des catégories de parties prenantes principales concernées par la problématique de la conservation des ICCA, du Parc National du fleuve Gambie et des forêts. Il s'agit principalement, en plus des agents de gestion des ICCA, des ONG, des populations locales riveraines à ces zones.

L'analyse des données collectées au niveau des populations bénéficiaires montre que la stratégie choisie pour promouvoir l'implication des acteurs dans la continuité des interventions du projet ainsi que la pérennisation des acquis de ce projet passe par des actions de renforcement de capacités, d'information, de sensibilisation et de communication.

✚ Travaux de construction des infrastructures et équipements, AGR, plateforme géomatique

L'appropriation des équipements et infrastructures ainsi que les activités génératrices de revenus pour les localités bénéficiaires vont contribuer à protéger les aires protégées.

La mise en place de la plateforme géomatique permettant une meilleure connaissance de l'environnement pourrait être capitalisée dans le cadre de la formulation de nouveaux projets. Il s'agit d'une action majeure susceptible de renforcer la capacité du NEA pour la mobilisation de ressources financières à travers d'autres projets innovants.

Dès lors, le projet devrait veiller à l'accélération de tous les travaux de construction planifiés dans les sites dédiés.

Les populations locales vivant dans un contexte difficile et dans des conditions de grande pauvreté, pourront tirer des bénéfices/avantages immédiats et futurs tirés du projet avec l'expérience des ICCA sous la gestion participative et des PPM.



Figure 16 : Avec le Chief Bah et maison de justice en construction à Wassu (July 2024)

Soutien politique et institutionnel

L'appui des acteurs des sphères politiques et administratives nationales aux initiatives de conservation des aires protégées est un levier indispensable pour assurer la viabilité des actions de ce projet.



Figure 17 : Séance de travail KAC et DPWM (July 2024)

La revue note une appréciation globalement positive du projet Land/Seascape planning and restoration, ainsi qu'un soutien fort des parties prenantes institutionnelles du projet (NEA, DPWM, Dof, Kuntaur Area Council, PNUE, etc.).

Par ailleurs l'engagement du Gouvernement Gambien pour la préservation et la conservation des aires protégées est manifeste, notamment à travers l'adoption du Cadre de Gestion des Aires Protégées et l'élaboration des politique pour la protection de l'environnement. Ainsi, le gouvernement gambien, a mis en place en 2022, the National agroforestry strategy for The Gambia : 2022-2032.



Figure 18 : Séance de travail avec le Directeur Exécutif du NEA

Comme autre facteur à même de contribuer à la pérennisation du projet, la revue note la mise en place d'un mécanisme de gouvernance participative des aires protégées en Gambie, notamment à travers les Comités de Gestion locale pour les ICCA qui est un

organe qui assure la participation des parties prenantes à la gestion de chaque ICCA, et donne notamment son avis sur toutes les questions d'ordre technique, culturel ou budgétaire relatives à la gestion de ces aires protégées. Les éléments d'analyse de la durabilité ont été cités dans le tableau suivant :

Tableau 11 : Eléments d'analyse de la durabilité du projet

Eléments analysés	Observations
Niveau d'appropriation par les bénéficiaires	Projet exécuté avec l'implication des différentes parties, la mise en place d'une UGP compétente Formation des différents acteurs
Travaux de construction, AGR, plateforme géomatique sur les sites du projet	Base de données sur les aires protégées Equipements et infrastructures modernes Accompagnement des femmes
Soutien politique et institutionnel	Fort soutien politique et mise en place des Comités Locaux de Gestion

La revue juge les facteurs de durabilité de façon satisfaisante.

3.7. Principales difficultés relevées dans la mise en œuvre du projet

L'analyse des données collectées a permis d'identifier certaines difficultés majeures dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit principalement des difficultés d'ordre administratif observées au démarrage du projet et qui ont entraîné des retards considérables dans le recrutement du personnel-cadre et d'appui de l'UGP.

La mise à disposition des premiers décaissements a également connu un retard de 5 mois environ (9 septembre 2020). Ces difficultés de démarrage du projet ont notamment occasionné le retard observé dans l'exécution des activités du projet pendant la première année de son exécution. Cette situation a par ailleurs eu des répercussions sur l'atteinte de certains résultats à mi-parcours.

A côté des difficultés de démarrage du projet, il faut noter d'autres contraintes liées principalement à la lenteur observée dans les procédures de passation de marchés, les retards dans la réalisation des infrastructures liées aux ICCA et autres sites (LaminKoto, Kartong, etc.), et les retards dans la finalisation des actes réglementaires créant les ICCA et les AMP.

IV. ANALYSE MULTICRITÈRES DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU PROJET À MI-PAROURS

4.1. Cadre de notation et de pondération des critères d'analyse du projet

Dans le souci d'objectivité et de transparence relatives à l'appréciation des performances réalisées à mi-parcours du projet, la revue propose un système de notation des éléments d'analyse et de pondération des critères d'évaluation retenus. Ce mécanisme d'appréciation objective se présente sous la forme de grilles d'évaluation à travers lesquelles des notes sont attribuées aux paramètres d'évaluation pour apprécier le niveau de satisfaction globale atteint dans la mise en œuvre à mi-parcours du projet.

Ainsi, une note comprise entre 1 et 6 correspondant à un niveau d'appréciation allant de « **Hautement insatisfaisant** » à « **Hautement satisfaisant** » est attribuée à chaque paramètre d'analyse des critères d'évaluation du projet.

Le système de barème à six points (Hautement satisfaisant (HS), Satisfaisant (S), Modérément satisfaisant (MS), Modérément insatisfaisant (MI), Insatisfaisant (U) et Hautement insatisfaisant (HU)), a été bien défini dans les Termes de référence.

Interprétation de l'appréciation :

- ✓ 6 = **Hautement satisfaisant**
- ✓ 5 = **Satisfaisant**
- ✓ 4 = **Modérément satisfaisant**
- ✓ 3 = **Modérément insatisfaisant**
- ✓ 2 = **Insuffisant**
- ✓ 1 = **Hautement insatisfaisant**

La grille de pondération présentée ci-dessous procède au classement des critères d'évaluation du projet par ordre d'importance. La pondération représente le poids (coefficient) attribué à chaque critère d'évaluation.

Tableau 12 : Grille de pondération des critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Poids (coefficient de valorisation)
Qualité de conception du projet	20%
Pertinence du projet	15%
Efficacité de la mise en œuvre	25%
Efficiency de la gestion	20%
Prise en compte du genre	10%
Durabilité du projet	10%
TOTAL	100%

La grille présente, pour chacun des six critères d'évaluation retenus, le niveau de performance globale atteint à mi-parcours du projet sur une échelle de 1 à 100. Ainsi, la pondération de la qualité de conception du projet à 20% se justifie par le fait qu'un projet mal conçu peut occasionner des difficultés d'exécution.

L'efficacité, pondérée 25%, apparaît comme le critère le plus important pour apprécier les performances du projet à mi-parcours de sa mise en œuvre. L'efficacité mesure la capacité des équipes de projet à délivrer les produits et résultats intermédiaires du projet. L'assurance d'efficacité à mi-parcours du projet peut être considérée comme un indice de capacité du projet à atteindre les résultats à la fin du projet.

Tout comme l'efficacité, le critère de l'efficience devrait faire l'objet d'une appréciation importante à mi-parcours du projet. L'efficience permet d'évaluer les niveaux intermédiaires de performance réalisés dans la gestion des plans de travail et l'adéquation entre les réalisations et la consommation des ressources financières mobilisées. Ce critère est pondéré à 20%,

Les critères de durabilité et de prise en compte du genre sont pondérés chacun à 10%.

4.2. Scores de notation des critères d'évaluation du projet

Sur la base du mécanisme de notation et à la lumière des résultats d'analyses des paramètres d'appréciation des six (06) critères d'évaluation du projet (Qualité de conception du projet, pertinence, efficacité, efficience, prise en compte du genre et durabilité), définis dans les TDRs, le tableau ci-dessous présente l'appréciation de la performance du projet à mi-parcours de sa mise en œuvre.

Tableau 13 : Notation des critères d'analyse du projet

Critères d'évaluation du projet	Éléments d'analyse	Note						Appréciation
		1	2	3	4	5	6	
Qualité de la Conception	Qualité de la formulation du document de projet et cohérence du cadre logique							
	Cohérence du plan de travail					X		S
	Adéquation des ressources avec les résultats					X		S
	Qualité du dispositif de mise en œuvre et de S&E				X			MS
Score de la qualité de conception du projet		4,7						S
Pertinence	Alignement du projet sur la SMT, et les priorités stratégiques du PNUE					X		S
	Alignement sur les priorités stratégiques des donateurs, FEM et autres partenaires					X		S
	Pertinence par rapport aux priorités environnementales mondiales, sous régionales et nationales					X		S
	Synergie et complémentarités du projet avec d'autres initiatives					X		S
Score de pertinence du projet		5						S
Efficacité	Qualité de l'organisation et de la supervision du travail				X			MS
	Réalisme des plans de travail				X			MS

	Niveau de mise en œuvre des PTBA et de production des livrables +Fonctionnalité du système de suivi évaluation						X			MS
	Probabilité d'impact des actions mises en œuvre						X			S
Score d'efficacité de la mise en œuvre du projet		4,5							MS	
Efficienc	Respect des calendriers de travail						X			
	Niveau d'exécution budgétaire en lien avec les livrables planifiés			X						
Score d'efficacité de la gestion		3,5							MI	
Genre							X			
Score sur la prise en compte du genre		5							S	
Durabilité							X			
Score sur la durabilité		5							S	
Score de performance globale du projet à mi-parcours									S	

La qualité de la formulation, l'efficacité et l'efficience apparaissent comme les critères les plus importants pour l'appréciation à mi-parcours du projet. La revue note que sur ces trois critères favorablement pondérés ont obtenu entre 3,5 et 4,7.

Le critère de l'efficience avec une note de 3,5 présente une performance modérément insatisfaisante, notamment en raison de retards constatés dans la production de certains livrables et de la sous-consommation des ressources financières allouées aux composantes 3 et 4.

4.3. Scores de performance globale du projet

Le score de la performance de chaque critère d'évaluation du projet est obtenu en multipliant sa note simple par son poids. La somme des différents scores de performance de ces critères donne la performance globale du projet comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 14 : Score de performance des critères d'évaluation du projet

Critères d'évaluation	Poids	Note simple	Score
Qualité de conception du projet	20%	4,7	0,9333
Pertinence du projet	15%	5	0,7500
Efficacité de la mise en œuvre	25%	4,5	1,1250
Effizienz de la gestion	20%	3,5	0,7000
Prise en compte du Genre	10%	5	0,5000
Durabilité du projet	10%	5	0,5000
Scores	100%	27,7	4,5

Au regard de la grille de notation, le score de performance globale du projet à mi-parcours est de **4,5**.

Les scores affichés par les grilles de notation et de pondération des critères d'évaluation du projet Land/Seascape planning and restoration, fournissent des informations sur le niveau de performance atteint par le projet noté par la revue à mi-parcours d'une part, et sur les efforts à faire pour améliorer significativement la gestion du projet d'autre part.

L'analyse du score de performance sera abordée au point V du rapport.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

5.1 conclusions

L'examen à mi-parcours du projet Land/Seascape planning and restoration s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec une forte implication de la NEA (structure de mise en œuvre) et de l'ensemble des parties prenantes concernées par la mise en œuvre et la coordination du projet. Analysé sous différents critères d'appréciation, le projet présente à mi-parcours des performances relativement satisfaisantes.

En effet, l'analyse des données collectées montre que le projet est une initiative conçue et exécutée par la NEA en droite ligne des priorités nationale et internationale en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers et de conservation des aires protégées. En effet, le projet est bien articulé avec les objectifs de développement de la Gambie, ainsi qu'avec les aspirations des communautés autochtones et prend en compte la dimension genre.

Le bilan à mi-parcours du projet Land/Seascape planning and restoration, est jugé satisfaisant globalement malgré les retards observés au démarrage, de nombreuses réalisations, sur les sites de Bush Town, le Poste de contrôle de la Marine, la Tour de contrôle du Parc National du fleuve Gambie pour l'observation des chimpanzés dans les trois îles et la protection des espèces de crocodiles présentes en Gambie, le centre d'accueil dédié à la protection des tortues à Kartong, les jardins des femmes de Touba Mourid, Foula Kunda, etc. du projet. Outre ces avantages en termes de paysages et de ressources foncières, ce projet contribuera au développement des capacités humaines et institutionnelles.

Des programmes de formation et de sensibilisation à l'adoption et à la diffusion de la gestion intégrée des ressources naturelles seront élaborés et mis en œuvre au niveau local ; des comités multisectoriels de parties prenantes seront créés pour faciliter le dialogue sur la gestion durable des terres et la conservation de la biodiversité ; et un système de prise de décision à base spatiale pour la gestion intégrée des ressources naturelles sera mis au point pour améliorer la gestion des ressources naturelles aux niveaux local et national.

Par ailleurs, la contrepartie gouvernementale est bien visible au niveau du NEA avec les équipements mis en place, la disponibilité des locaux pour l'UGP, ainsi que la fourniture de l'énergie nécessaire. La population participe aussi à la contrepartie gouvernementale et la main-d'œuvre locale.

Les activités du projet font l'objet d'une bonne coordination et sont exécutées par une UGP dynamique. Au plan opérationnel, le projet est mis en œuvre suivant une approche participative et bénéficie de l'appui du FEM, du PNUE (ONU Environnement), du Ministère en charge de l'Environnement et autres ministères membres du Comité de pilotage, ainsi que de l'étroite collaboration des Autorités administratives et des leaders des communautés bénéficiaires. Cette stratégie d'exécution confère au projet, de bonnes perspectives de durabilité de ses acquis à long terme.

Toutefois, le niveau modérément satisfaisant de l'efficacité du projet à mi-parcours de sa mise en œuvre ne doit pas occulter les difficultés observées par la mission de la revue.

Face à ces contraintes, des mesures appropriées et urgentes devraient être rapidement prises, afin de renforcer l'efficacité et l'efficience du projet pour le reste du temps de mise en œuvre de ce projet qui bénéficie d'une perception positive auprès de l'ensemble des parties prenantes impliquées. Des recommandations pertinentes ont été formulées par la revue pour mener à bon port le projet.

Ce projet qui constitue une expérience pilote devrait être maintenu afin que les acquis et les leçons apprises soient reproduits par la NEA et ses partenaires à l'échelle de l'ensemble des Aires Protégées de la Gambie.

5.2 Leçons apprises

Au regard des scores de notation affichés dans la partie IV, l'examen à mi-parcours relève que le projet Land/Seascape planning and restoration présente une performance **globalement satisfaisante**. Avec une note moyenne générale cumulée pondérée de **4,5 sur 6**. Les critères d'appréciation relatifs à sa pertinence, sa durabilité et la prise en compte du genre présentent les scores les plus élevés de performance. Par conséquent, le projet peut donc être considéré comme une initiative bien conçue, pertinente, efficace dans sa mise en œuvre et présentant une forte probabilité de pérennisation de ses acquis à mi-parcours.

En effet, l'analyse des documents de préparation et de conception du projet Land/Seascape planning and restoration laisse entrevoir une démarche participative inclusive dans la définition des objectifs, résultats et produits en cohérence avec les défis mis à jour.

Le score de pertinence du projet se justifie par la convergence des axes d'intervention du projet avec les priorités nationales et des partenaires internationaux en matière de gestion durable des aires protégées et des zones de conservation.

Pour ce qui concerne l'efficacité du projet, le score de notation de 4,5 reflète bien le niveau d'effort déployé par l'UGP en relation avec les partenaires.

L'appréciation satisfaisante de la durabilité des acquis du projet Land/Seascape planning and restoration s'explique en grande partie par la forte appropriation du projet par les bénéficiaires et les équipes de la NEA, du DPWM et du DoF. A cela s'ajoutent la formation et l'implication de différentes parties prenantes à la mise en œuvre du projet, par l'implication des autorités administratives et locales, ainsi que le fonctionnement des comités locaux.

Le niveau de satisfaction observé dans la conception et la mise en œuvre du projet ne doit cependant pas occulter les efforts qui devraient être faits, notamment pour améliorer les performances financières, combler les retards dans la livraison de certains produits importants du projet Land/Seascape planning and restoration.

On peut à conclure que les principales leçons apprises lors de revue à mi-parcours du projet Land/Seascape planning and restoration peuvent s'apprécier à différents niveaux d'analyse :

❖ **Formulation du projet et organisation du travail**

Le document de conception du projet Land/Seascape planning and restoration présente une structuration cohérente et globalement conforme aux exigences de conception de projet suivant le mode de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) avec une prise en compte de la théorie du changement. Il est doté d'un cadre logique présentant toutes les caractéristiques tant dans sa logique horizontale (chaîne de résultats et hypothèses/risques) que dans sa logique verticale (Indicateurs et moyens de vérification).

Par ailleurs le projet est doté d'un mécanisme de gouvernance comprenant, un Comité de Pilotage, une Unité de Gestion du projet et des comités locaux de gestion qui fonctionnent de manière satisfaisante, à l'exception du Comité de Pilotage qui ne s'est réuni que deux fois depuis le démarrage du projet.

❖ **Exécution du projet**

Le projet Land/Seascape planning and restoration est mis en œuvre selon le mode d'exécution national, ce qui implique l'application des modalités d'intervention de la Gambie et non celles de l'organisme du FEM en charge du projet, à savoir le PNUE.

Le projet est mis en œuvre par des agents motivés (UGP et agents d'appui de NEA), sous le leadership du Directeur Général de la NEA, Directeur du projet. Ainsi, la mission a pu observer que les Plans de travail Budgétisés Annuels (PTBA) du projet connaissent des taux d'exécution globalement satisfaisants (environ 65%). Le projet avance donc bien sur le terrain pour chacune de ses composantes, malgré le retard observé dans son démarrage, de la pandémie COVID19.

Toutefois, les réalisations physiques sur le terrain devraient connaître une accélération avec l'aboutissement du processus d'attribution des marchés de travaux des infrastructures et équipements.

❖ **Gestion financière**

Les opérations financières du projet sont exécutées conformément aux dispositions mises en place, et les rapports financiers sont régulièrement produits et soumis aux instances de gouvernance du projet (notamment à l'unité de coordination et au PNUE). La revue note un niveau moyennement satisfaisant d'exécution financière et technique pour l'ensemble des quatre composantes du projet. Toutefois, l'analyse des documents financiers montre une consommation relativement faible des lignes budgétaires consacrées aux composantes 3 et 4, ainsi que "l'épuisement" des lignes liées au fonctionnement (gouvernance), à mi-parcours du projet. Si la situation des lignes épuisées n'est pas rapidement corrigée, cela pourrait constituer un frein à la production de certains livrables importants du projet.

Le suivi financier doit également être harmonisé avec le suivi technique et physique des produits et effets.

❖ **Supervision et suivi des activités**

La revue note la conduite normale des opérations de suivi et supervision du projet par l'Unité de coordination. Le chargé du suivi-évaluation, en rapport avec le Coordonnateur et les services techniques déroulent normalement ses activités à travers l'organisation régulière de missions de suivi sanctionnées par des rapports. Il faut mettre en place un système informatisé de suivi évaluation.

Les activités de coordination, de supervision et de suivi du projet se déroulent de manière globalement satisfaisante.

❖ **Durabilité des acquis du projet**

Le projet présente des perspectives encourageantes de viabilité de ses acquis à mi-parcours, notamment en raison du niveau satisfaisant d'implication des agents de la NEA, du DPWM, du DoF et des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre des activités.

Les conditions de pérennisation à long terme des acquis du projet se mettent donc progressivement en place.

5.3 Recommandations

Face à ces constats, des mesures devraient être rapidement prises, afin de renforcer l'efficacité et l'efficience du projet pour le reste du temps de mise en œuvre de ce projet qui bénéficie d'une perception positive auprès de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la problématique de la protection de l'environnement et particulièrement la conservation des aires protégées. Il s'agit, entre autres, des mesures ci-dessous :

- **Renforcer le dispositif de gouvernance institutionnelle par :**
 - la tenue régulière des réunions du Comité de Pilotage et l'organisation de missions pour les membres du Comité, afin de garantir la supervision adéquate des interventions du projet ;
 - l'examen à temps des rapports d'avancement et la validation des PTBA, ainsi que la prise de décisions stratégiques d'orientation des interventions du projet ;
 - le renforcement des opérations de contrôle de gestion du projet, par la réalisation systématique d'une mission d'audit chaque année;
 - l'accélération du processus de mise en place du système informatisé de suivi-évaluation, afin de renforcer les opérations de collecte et de traitement et de diffusion des données ;
 - la mise en place d'un tableau de bord pour un suivi-évaluation participatif;
 - l'élaboration d'un document de pérennisation des activités du projet ;
 - la signature d'un contrat de délégation de services avec un prestataire pour la gestion de la Tour de contrôle du Parc National du Fleuve Gambie ;
 - la revue des imputations budgétaires pour un meilleur suivi financier;
 - l'organisation de missions trimestrielles ou semestrielles de supervision conjointe (NEA, UGP, PNUE/GEF, DPWM et Dof) ;

- **Intensifier et étendre** les activités de sensibilisation et de financement des AGR, de développement des initiatives locales de conservation de la biodiversité et de réduction de la pression sur les ressources forestières ;
- **Elaborer les plans de Gestion pour les aires protégées** qui n'en disposent pas ;
- **Procéder au réajustement des allocations budgétaires de certaines opérations**, afin de corriger les situations de sous-budgétisation ;
- **Accélérer la réalisation des travaux de construction** des Training Center à LaminKoto, à Kartong, des tours de contrôle pour les ICCA, le pont d'accès de la forêt de Bush Town ;
- **Renforcer les capacités** (mobilier de bureau, matériel informatique et des logiciels SIG et cartographiques, véhicules, voyages d'études des départements techniques (NEA, DPWM, DoF) et des ONG locales pour assurer la durabilité du projet;
- **Envisager la délocalisation des infrastructures prévues à Kartong**, si le conflit entre les 2 comités villageois de développement persiste ;
- **changer les grillages des clôtures** des jardins des femmes ;
- **Engager les négociations avec le Sénégal pour la mise en place d'un nouveau Parc transfrontalier** entre l'Abéné et l'Aire Marine Protégée de Kartong à l'image du complexe Niimi-Saloum ;
- **Proroger au moins d'une (1) année le projet** afin de compléter le restant des travaux compte tenu du retard dans le démarrage effectif des activités, en raison de circonstances exceptionnelles et de la mise en place tardive de l'UGP.

ANNEXES

Annexe 1: Documentation collectée

1.1 Documents élaborés dans le cadre du projet

- The Gambia GEF 6 Project ;
- Projects implementation review (PIR), 2021, 2022, 2023 ;
- Work Plan 2024 ;
- Annual Workplan 2022, 2023 final ;
- CEO Endorsement Document ;
- GEF-6 Communication Strategy ;
- Project Steering Committee (PSC) Meeting Minutes 2023 ;
- Baseline Survey Report ;
- Gambia Forest School Curriculum ;
- GEF 6 Overview Presentation ;
- UNEP Glossary of results definitions_April 2021 ;
- TOR Mid Term Review GEF 09.08.21 ;
- METT Combined 2022 (dossier) et METT Assessment Meting Report ;
- Communication Outreach Report ;
- Drivers, Pressure, State, Impact and Responses (DPSIR) Analysis for the Kuntaur LGA ;
- Ecological Connectivity Assessment Report ;
- Endangered and threatened species field assessment report ;
- Guidelines for land use planning in the Kuntaur Local Government Area ;
- Land performance analysis for the Central River Region of the Gambia ;
- Progress Report Towards the Achievements of Project Indicators Report ;
- Reconnaissance & Baseline Assessment of Fauna and Flora for proposed protected areas in K-LGA and WCR ;
- Site Management Committee Members and Support Staff Training Meeting on INRM, SLM and BD Manag ;
- Strategic Environmental Assessment ;
- Local Declarations (sur plusieurs thématiques) ;
- Bee Keeping Training Report ;
- Capacity building and awareness raising on MPA for Kartong communities ;
- Capacity Building on MPAs in Kartong ;
- Community level consultations on Ecological connectivity Report ;
- Community Awareness Meetings in the ICCA Communities DPWM ;
- Draft Report on Consultations with Council ;
- GEF6 Baseline survey of drivers of land use, land cover changes, ecosystem dynamics, and changes in protected areas, and livelihoods of the project communities, June 2021 ;
- GEF6 Community Sensitization Report 23.08.23-Kuntaur Area Council ;
- GEF6 Communication Outreach Report, June 2023-february 2024 ;
- Labour Canyon Capacity Building and Information Sharing Workshop ;
- Labour canyon workshop report ;
- LECs Training report ;
- Pronouncement of ICCAs and MPA by the Hon Minister MECCNAR ;
- Minutes of the ANRWG ;
- Report on the Commemoration of International Women's Day ;
- SLM-LEC Consultation Report ;
- SMC ICCA Training workshop ;
- SMC Training Workshop on METT ;
- Staff Training Workshop on INRM, SLM and Biodiversity Management ;
- Training on the Development of a Management Plan for the RGNP ;
- Training on Tree Planting CRR ;
- Training Report_Sensitization on conservancies for KTR ;
- Training workshop on integrated natural resources management ;
- Women Forum ;

- 14th august Expedition Report ;
- Bee Cause Monitoring Visit ;
- Borehole Drilling Confirmation Report ;
- Final Progress Indicators Report ;
- Final report Guidelines for land use planning in the Kuntaur Local Government Area ;
- Final SLM_Committees Report_18012022 ;
- LECS Consultation meeting, June, 2021 ;
- LECs District Consultation Meetings Report ;
- Monitoring and Compliance Fisheries November2023 ;
- Monitoring and verification of construction sites ;
- Report DPWM Consultation Meeting on ICCAs ;
- Report for Gender Participation ;
- Report of Field Visit for Tree Planting ;
- Report of Field Visit Tree Plant preparation and MoU for SLM Demo center ;
- Report of Handing Over Ceremony at Bush Town of SLM Support Materials ;
- Report of Handing Over Ceremony of SLM Support Materials ;
- Report of the Validation Workshop of the Ecological Connectivity Report ;
- Report on Connectivity Consultations with Kuntaur Area Council ;
- Summary_Verification Boreholes ;
- Survival Rate Assessment of Project Supported Community Tree Planting ;
- Training Report_Sensitization on conservancies for KTR ;
- Verification Report on Borehole Construction ;
- Verification Report on Seedling Supply in Support of Agroforestry ;
- WABSA REPORT MANGROVE PLANTING ;

1.2 Autres documents

- Government of The Gambia, Ministry of Environment, Climate Change and Natural Resources(2022), *The Gambia's Long Term Climate-Neutral Development Strategy 2050* ;
- Government of The Gambia. (2022). *National agroforestry strategy for The Gambia: 2022-2032*. Ministry of Environment, Climate Change and Natural Resources. Banjul, The Gambia ;
- Merceron, T., Clément, T., Gabrié, C., Staub, F., Ba, T., & Traore, M. S. (Éds.) (2024), *État des aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest 2022*. Gland, Suisse : UICN ;
- Ministry of Environment, Climate Change and Natural Resources (MECCNAR), 2019, *Strategic Plan (2019-2022)* ;
- PNUE, *Stratégie du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour 2022–2025 visant à remédier aux problèmes des changements climatiques, de la dégradation de la nature et de la pollution* ;
- *Stratégie de Développement à long terme de la Neutralité climatique* (The Gambia's Long Term Climate-Neutral Development Strategy 2050) ;
- Stratégie et du Plan d'Action National sur la biodiversité (National Biodiversity Strategy and Action Plan (2015 - 2020).
- Loi sur les forêts (*Forest Act, 2018*) ;
- Loi sur la biodiversité et la faune sauvage (*Biodiversity and Wildlife Act 2003*) ;
- Stratégie et Plan d'Action National sur la biodiversité (*National Biodiversity Strategy and Action Plan (2015 - 2020)*) ;
- *Final National Forestry Action Plan (NFAP) 2019 – 2028* ;
- Plan national des parcs et de la faune sauvages ;
-

Annexe 2 : Agenda des rencontres lors de la revue à mi-parcours

Date	Activity	Localités
1 ^{er} juillet	Focus groupe de Bush Town : Ecotourisme Inter iew à Laminkoto Navy Post, Focus groupe de Kolikunda Women Garden Focus groupe de Kuntaur Area Council	Janjanbureh
2 juillet	Wassu (Chief Pierre Bah) Chamen & Bati (Mangrove restoration sites) Jaylan Bagadagi (Established ICCA)	Janjanbureh
3 juillet	Focus groupe de Sambel Kunda Watch Tower Focus groupe de Touba Murid Women Garden Focus groupe de Dankunku Fula Kunda	Brikamaba or Kudang
4 juillet	Interviwi et Visite Kartong MPA, Interview et visite Turtle nesting site (Sanyang)	Kartong
5 juillet	Interview avec DPWM, WABSA and NEA	Banjul
10 juillet	Interview avec le Directeur du DoF	en ligne

Annexe 3: Guides d'entretien

GEF-6 Land/Seascape Planning and Restoration Project

Destinataires : PNUE, Structures étatiques de mise en œuvre

Le chef de projet (TM) du PNUE et les membres de l'équipe

Les représentants des agences d'exécution et des gouvernements nationaux ; l'équipe de gestion de l'AEN, le directeur du DPWM et le directeur du DoF

Le responsable de la gestion des fonds du PNUE (FMO)

Objectif du projet : Créer un environnement favorable pour la Gambie en renforçant la capacité nationale à mener la réforme de l'utilisation des terres et des politiques de planification spatiale marine et à mettre en œuvre une gestion au niveau des terres et des paysages marins qui conserve les services écosystémiques dans les terres et les paysages marins productifs et protégés.

I. PERTINENCE STRATEGIQUE

Comment est-ce que le projet est relié aux besoins de la Gambie, aux politiques nationales de développement et aux stratégies des partenaires et donateur du projet ?

I.1. Est-ce que le projet est pertinent pour la mise en œuvre des priorités environnementales mondiales ?

I.2. Est-ce que le projet est pertinent pour la mise en œuvre des priorités environnementales régionales (UA), sous-régionales (CEDEAO, OMVG, ...) ?

I.3. Est-ce que le projet est pertinent pour les objectifs de développement de la Gambie ?

I.4. Est-ce que le projet répond aux besoins des bénéficiaires ciblés (implication dès la formulation)

I.5. Est-ce que la structure organisationnelle du projet est cohérente ?

I.6. Est-ce que le projet est pertinent au regard d'autres initiatives similaires en Gambie ?

I.7. Quelles leçons ont été apprises et quels changements auraient pu être faits au projet pour renforcer l'alignement entre le projet, les priorités des partenaires et les secteurs ciblés ?

I.8. Comment le projet pourrait-il mieux cibler et adresser les priorités et défis du développement des bénéficiaires visés ?

II. QUALITE DE LA CONCEPTION DU PROJET

2.1. Connaissez-vous la date exacte (mois et année) du démarrage des activités du Projet ?

2.2. Quelle est la date :

- de l'achèvement prévu?
- de la dernière réunion du Comité de Pilotage?
- de la clôture des comptes?

2.3. Dans sa conception, le Projet était-il bien formulé ?

2.4. Qui a participé à la formulation du projet ?

- Un ou une équipe de consultant (s) ?
- Les services techniques ?
- Participation du PNUE/FEM ?

2.5 Est-ce que les bénéficiaires ciblés ont-ils été impliqués lors de la formulation du projet ?

2.6. La planification opérationnelle du projet (les moyens, le calendrier...) était-elle cohérente avec l'environnement et les zones d'intervention du projet?

2.7. Pouvez-vous nous dire comment le projet profite-il à votre institution ?

2.7 Est-ce que le projet dispose de logiciels de gestion technique (planification) ? si oui, Les quels?

2.8 Comment sont élaborés les PTBA?

2.9. Qui participe à l'élaboration des PTBA?

2. 10. Est-ce que le projet dispose :

- d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables?
- d'un manuel de suivi évaluation?
- d'un plan de communication?

2. 11. Quelles sont les rôles et responsabilités assumées par les différents acteurs ?

III. EFFICACITE

(Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont été atteints ?)

3.1. Est-ce que le projet a atteint les résultats escomptés ?

- L'amélioration du système de planification et d'application adopté dans au moins trois districts de Kuntaur
- Augmentation des aires marines protégées en Gambie
- Augmentation de la surface occupée par les principaux peuplements de mangrove, notamment *Rhizophora harrisonii* ; *R. racemose* ; *Avicennia germinans*, et *A. germinans*.
- Le nombre d'hectares de paysages terrestres et marins soumis à la GDT dans les districts de la zone d'étude ?
 - Nombre d'ha par districts ?
 - Qu'est ce qui explique ce nombre par district et les problèmes rencontrés ?
- Le nombre de plans de zonage ont été élaborés ?
 - Quels sont les plans de zonage qui ont été élaborés ? Le nombre et citez les zones
 - Qu'est ce qui explique ce nombre par et les problèmes et contraintes rencontrés ?
- Augmentation de la couverture des zones protégées dans l'AGL de Kuntaur à un niveau de 10 589 ha
- 1 plan régional et 3 plans locaux intégrant les informations sur la biodiversité
- Le nombre de représentants de chaque communauté locale du projet pilote ayant bénéficié d'une formation ?
 - Nombre par communautés ?
 - Qui a assuré la formation des communautés ?
 - Consultant
 - Services Techniques
 - Autres
 - Est-ce que les rapports formation sont disponibles ?
- Capacité des communautés à planifier et à gérer les ressources terrestres et marines d'une manière intégrée et durable
- Nombre d'utilisateurs des terres ayant adopté des pratiques de GDT, de GDF et de gestion de la biodiversité promues par le projet sur les sites du projet
- Nombre d'agriculteurs et d'utilisateurs des terres ayant adopté au moins une pratique durable promue par le projet
- Nombre de femmes pratiquant la GDT, la GIN ou la BD dans leurs activités d'utilisation des terres.
- Nombre de stratégies clés du projet pour la gestion intégrée des ressources naturelles et des paysages marins documentés, diffusés et adoptés aux niveaux local et national
- Les politiques et d'incitations adoptées par au moins 4 parties prenantes clés au niveau national et 3 au niveau local pour soutenir la GDT, la GDF et l'intégration de la BD
- Le nombre de districts de la zone pilote du projet ayant reçu une formation aux meilleures pratiques de gestion durable des sols à l'intention des agriculteurs et des utilisateurs des terres ?
 - Nombre par communautés ?
 - Qui a assuré la formation des communautés ?

- Consultant
- Services Techniques
- Autres

o Est-ce que les rapports de formation sont disponibles ?

3.2. Quel est le niveau de réalisation physique (%) des résultats du projet ?

3.3. Quel est l'état de mise en œuvre du projet dans les 2 zones (Kuntaur, Kartong) ?

3.4. Quelle est votre appréciation de l'atteinte des résultats et objectifs du projet par composante ? Justifier ? **Hautement satisfaisant (HS), Satisfaisant (S); Modérément satisfaisant (MS); Modérément insatisfaisant (MI) ; Insatisfaisant (I) ; Hautement insatisfaisant (HI)**

Composante	Appréciation
1. Système amélioré de planification et d'application pour identifier et résoudre les causes de la dégradation des terres (DT) et de la perte de biodiversité (BD)	
2. Cadre permettant aux districts de l'AGL de Kuntaur de mettre en œuvre des pratiques de GDT dans l'ensemble des paysages	
3. Mise en œuvre des ILUMP et renforcement de la gestion des aires protégées au sein de l'AGL de Kuntaur produire un système de gestion au niveau du paysage pour atteindre les objectifs de la GDT et de la BD	
4. Extension du domaine public dans des zones écologiquement importantes de la Gambie	
5. Suivi et évaluation	

3.5. Les activités ont-elles été réalisées conformément au calendrier et au budget ?

3.6. Quelles les difficultés de mise en œuvre et les opportunités qui peuvent se présenter pour accélérer l'atteinte des résultats du projet ?

3.7. Comment sont gérés les risques identifiés et les mesures pour réduire ces risques ?

3.8. Quelles leçons ont été apprises par le projet pour atteindre ses résultats ?

3.9. Quels changements auraient pu être faits (si possible) à la conception du projet pour améliorer l'atteinte des résultats escomptés ?

3.10. Comment le projet pourrait-il être plus efficace pour atteindre ses résultats escomptés ?

IV. GESTION FINANCIERE

4.1. Quel est le coût global du projet ?

4.2. Quelles sont les sources de financement ?

4.3. Quel est le taux de décaissement par bailleur à ce jour ?

- FEM
- Autres :

4.4. Quelles sont les procédures qui sont utilisées dans la gestion financière ? National, FEM ?

4.5. Est-ce que le projet dispose de logiciels de gestion financière ? si oui, lesquels ?

4.6. Est-ce que le personnel prévu par l'UGP est recruté ?

4.7. Comment le recrutement a été fait ? Appel à candidature ou autres ?

4.8. Quelle est la composition actuelle de l'UGP ?

4.9. Est-ce qu'il a eu des changements de poste (démission, affectation, autres) au cours de la mise en œuvre ?

4.10. Est-ce que les pièces comptables justificatives existent ? Comment, elles sont tenues et archivées ? Quelle appréciation ?

- satisfaisante
- moyennement satisfaisante :

- insatisfaisante

4.11. Est-ce que les pièces comptables sont classées ? prendre une photo des classeurs ?

4.12. Est-ce qu'il existe un système de GED des pièces comptables et autres dossiers ?

4.13. Est-ce qu'il y a une mise à jour du manuel des procédures AFC ?

4.14. Est-ce que les rapports financiers sont déposés dans les délais ?

4.15. Prévisions budgétaires annuelles de 2020 à 2023 (PTBA)

Composante	2020	2021	2022	2023
1. Système amélioré de planification et d'application pour identifier et résoudre les causes de la dégradation des terres (DT) et de la perte de biodiversité (BD)				
2. Cadre permettant aux districts de l'AGL de Kuntaur de mettre en œuvre des pratiques de GDT dans l'ensemble des paysages				
3. Mise en œuvre des ILUMP et renforcement de la gestion des aires protégées au sein de l'AGL de Kuntaur produire un système de gestion au niveau du paysage pour atteindre les objectifs de la GDT et de la BD				
4. Extension du domaine public dans des zones écologiquement importantes de la Gambie				
5. Suivi et évaluation				

4.16. Appréciation du taux d'exécution du budget annuel ? renseigner les valeurs absolues (montant)

Composante	2020	2021	2022	2023	Taux de décaissement sur Prévisions (PTBA)
1. Système amélioré de planification et d'application pour identifier et résoudre les causes de la dégradation des terres (DT) et de la perte de biodiversité (BD)					
2. Cadre permettant aux districts de l'AGL de Kuntaur de mettre en œuvre des pratiques de GDT dans l'ensemble des paysages					
3. Mise en œuvre des ILUMP et renforcement de la gestion des aires protégées au sein de l'AGL de Kuntaur produire un système de gestion au niveau du paysage pour atteindre les objectifs de la GDT et de la BD					
4. Extension du domaine public dans des zones écologiquement importantes de la Gambie					
5. Suivi et évaluation					

4.17. Est-ce que le système de passation des marchés, les procédures de gestion financière et le manuel des procédures administrative, comptable, et financière du projet sont-ils adéquats, efficaces et souples ?

4.18. Quelles sont les forces et les faiblesses de la gestion financière et de la passation des marchés du projet ?

V. EFFICIENCE

(Avec quelle efficacité les ressources du projet ont été transformées en résultats ?)

5.1. Est-ce que le projet est mis en œuvre d'une façon efficiente ?

5.2. Est-ce le cadre institutionnel adopté par le projet a permis de produire les résultats escomptés ?

5.3. Est-ce que la gestion adaptée a permis de garantir l'usage efficace des ressources ?

5.4. Est-ce que le cadre logique du projet ainsi que les plans de travail – incluant tous changements faits – sont utilisés comme outil de gestion durant la mise en œuvre ?

5.5. Pour ce qui est de la mise en œuvre du projet, à quel point l'intervention a-t-elle été efficiente notamment dans le respect des délais d'exécution (décaissement, réalisation des activités, rapportage)

5.6. Un plan de renforcement de capacités a-t-il été établi pour tous les acteurs (UGP, Structures techniques, populations locales, etc. ?

- Si Oui, à quel niveau de réalisation peut-on l'évaluer à la date actuelle ?
- Si non, comment s'est fait le renforcement de capacités des entités gouvernementales ?

5.7. Quel a été l'effet de la COVID-19 sur la mise en œuvre du projet ?

5.8. Est-ce que les systèmes de comptabilité et financier en place sont suffisants pour la gestion du projet et la production d'information financière exacte et ponctuelle ?

5.9. Est-ce que le rythme d'exécution du projet garantit la plénitude des résultats du projet ?

5.10. Les ressources financières sont-elles utilisées efficacement ? sinon non, est ce qu'elles auraient pu être utilisées plus efficacement ?

5.11. Est-ce que les fonds de contrepartie ou des autres donateurs ont été soulevés comme planifiés ?

5.12. Est-ce que la GAR est utilisée durant la mise en place du projet ?

5.13. Est-ce qu'il y a du feedback institutionnalisé ou informel ou des mécanismes de diffusion pour garantir que les conclusions, les leçons apprises et les recommandations se rapportant à la mise en place effective du projet, sont partagées parmi les parties prenantes et partenaires du projet pour l'ajustement et l'amélioration continue du projet ?

5.14. Est-ce que le projet utilise efficacement les capacités locales dans la mise en œuvre ?

5.15. Quelle est l'efficacité des partenariats si cela existe ?

VI. SUIVI ET RAPPORTS

6.1. Est-ce qu'il existe des indicateurs de suivi ?

6.2. Est-ce que les indicateurs de suivi sont pertinents ? Sont-ils de qualité suffisante pour mesurer les réalisations du projet ?

6.3. Comment se fait le système de suivi et de rapportage ? Quel dispositif ?

- Quel outil de suivi techniques des activités ?
- Quel suivi financier en corrélation avec les activités techniques ?
- Qui sont les acteurs du dispositif de suivi-évaluation ?

6.4. Le projet a-t-il prévu des rapports périodiques, trimestriels, semestriels, annuels (rapport d'avancement technique, rapports financiers, rapport de suivi-évaluation ?

6.5. Les rapports de progrès sont-ils produits de façon précise, dans le temps imparti et répondant aux besoins d'information ? Sinon quelles sont les contraintes ?

6.6. Est-ce que le Comité de pilotage se réunit régulièrement ? Combien de fois par an ?

6.7. De votre observation des dynamiques actuelles, que pouvez-vous nous dire sur la pertinence des indicateurs du projet ?

- Sont-ils bien définis ?
- Des amendements sont-ils nécessaires ?

6.8. Est-ce que ses recommandations sont prises en compte dans la gestion quotidienne du projet ?

6.9. Est-ce que le projet a mené des campagnes de communication et de sensibilisation sur ces activités ? Par quels canaux ?

6.10. Est-ce l'UGP se réunit périodiquement avec les partenaires du projet au niveau national ?

VII. DURABILITE & GENRE&TOC

(Quels sont les probabilités que les résultats du programme conjoint continueront dans le long terme? Est-ce que le projet a intégré les considérations des genres dans sa mise en œuvre?)

7.1. Est-ce que les questions de durabilité sont intégrées adéquatement dans la conception du projet ?

7.2. Est-ce que les investissements du projet déjà réalisés sont durables techniquement ?

7.3. Est-ce que les accomplissements du projet sont durables financièrement ?

7.4. Est-ce que les arrangements institutionnels sont durables

7.5. Quels sont les risques financiers pour la durabilité ?

7.6. Quels sont les risques socio-économiques pour la durabilité ?

7.7. Quels sont les risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité ?

7.8. L'organisation du projet sous l'angle de l'appropriation et de la poursuite des activités par les communautés et les bénéficiaires au niveau de chaque zone d'intervention est-elle satisfaisante ?

7.9. Est-ce que les Autorités ont pensé à la transférabilité des acquis du projet au niveau national ?

7.10. Est-ce que la logique et les principes d'intervention à la base du projet sont-ils toujours corrects, pertinents vis-à-vis des objectifs et contextes (socio-économique, technique et politique) du projet ?

7.11. Quelles sont les leçons tirées de l'exécution de ces premières années par composantes et pour l'ensemble du projet en vue de leur capitalisation ?

7.12. Quelles sont les contraintes qu'il faut lever en vue d'améliorer les résultats atteints à mi-parcours ?

7.13. Quelles sont les actions de consolidation des acquis de toutes les composantes en vue de la durabilité ?

7.14. Est-ce que le projet a impliqué les femmes et les couches vulnérables (jeunes, handicapés, personnes âgées, etc.) dans la mise en œuvre ?

7.15. Quelle est votre appréciation de la participation aux organisations locales dans la mise en œuvre ?

7.16. Est-ce que les capacités en place aux niveaux local et national adéquate pour s'assurer la durabilité des résultats accomplis à ce jour sont en place ?

Merci d'avoir consacré du temps à ce guide

Guide d'entretien des Focus Group

Destinataires : Groupement de femmes, populations locales et société civile

Nom de la Structure

Nombre de Membres :Femmes :Hommes :.....

Date de création :.....

Domaines d'activités :.....

1. PERTINENCE STRATEGIQUE

I.1. Est-ce que le projet répond aux besoins des bénéficiaires ciblés (implication dès la formulation) ?

Objectif du projet : Créer un environnement favorable pour la Gambie en renforçant la capacité nationale à mener la réforme de l'utilisation des terres et des politiques de planification spatiale marine et à mettre en œuvre une gestion au niveau des terres et des paysages marins qui conserve les services écosystémiques dans les terres et les paysages marins productifs et protégés.

I.2. Est-ce que la structure du projet est cohérente ?

I.3. Quelles leçons ont été apprises et quels changements auraient pu être faits au projet pour renforcer l'alignement entre le projet, les priorités des partenaires et les secteurs ciblés ?

I.4. Comment le projet pourrait-il mieux cibler et adresser les priorités des bénéficiaires visés ?

II. QUALITE DE LA CONCEPTION DU PROJET

2.1. Connaissez -vous la date exacte (mois et année) du démarrage des activités du Projet dans votre zone?

2.2. Est-ce que les bénéficiaires ciblés ont-ils été impliqués lors de la formulation du projet ?

2.3. Quels sont vos rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du projet ?

2.4. Quelles sont vos relations avec l'UGP?

III. EFFICACITE

3.1. Etes-vous satisfaits des activités du projet ?

3.2. Est-ce que le projet a atteint les résultats escomptés dans votre zone ?

- Le nombre d'hectares de paysages terrestres et marins soumis à la GDT dans les districts de la zone d'étude ?
 - Nombre d'ha par districts ?
 - Qu'est-ce qui explique ce nombre par district et les problèmes rencontrés ?
- Quel est le nombre de plans de zonage qui ont été élaborés ?
 - Quels sont les plans de zonage qui ont été élaborés ? Le nombre et citez les zones
 - Qu'est ce qui explique ce nombre par et les problèmes rencontrés ?
- Quel est le nombre de représentants de chaque communauté locale du projet pilote ayant bénéficié d'une formation ?
- Quel est le nombre de districts de la zone pilote du projet ayant reçu une formation aux meilleures pratiques de gestion durable des sols à l'intention des agriculteurs et des utilisateurs des terres ?
 - Nombre par communautés ?
 - Qui a assuré la formation des communautés ?
 - Consultant
 - Services Techniques
 - Autres

3.3. Quelle est votre appréciation de l'atteinte des résultats ? Justifier ?

Hautement satisfaisant (HS)

Satisfaisant (S)

Modérément satisfaisant (MS)

Modérément insatisfaisant (MI)

Insatisfaisant (I)

Hautement insatisfaisant (HI)

3.4. Quelles les difficultés de mise en œuvre et les opportunités qui peuvent se présenter pour accélérer l'atteinte des résultats du projet ?

IV.EFFICIENCE

4.1. Est-ce que vous êtes informés du déroulement des activités du projet ?

4.2. Est-ce que le projet utilise efficacement la capacité locale dans la mise en œuvre dans votre zone ?

4.3. Quelle est l'efficacité des partenariats si cela existe mis en place pour le projet ?

V.DURABILITE & GENRE

5.1. Est-ce que les investissements du projet réalisés dans votre zone sont durables techniquement ?

5.2. Est-ce que les populations sont prêtes pour accompagner les activités à la fin du projet ? Sous quel angle (technique, organisationnel, financier)

5.3. Quelles sont les leçons tirées de l'exécution de ces premières années pour l'ensemble du projet en vue de leur capitalisation ?

5.4. Quelles sont les contraintes qu'il faut lever en vue d'améliorer les résultats atteints à mi-parcours ?

5.5. Est-ce que le projet a impliqué les femmes et les couches vulnérables (jeunes, handicapés, personnes âgées, etc.) dans sa mise en œuvre ?

5.6. Quelle est votre appréciation de la participation aux organisations locales dans la mise en œuvre du Projet ?

Annexe 4: Liste des personnes rencontrées et feuilles de présence

Examen à Mi-Parcours - Liste des personnes rencontrées

Prénoms et Nom	Fonction Structures/Entités	Tel	E-mail
Adamou Bouhari	Regional Task Manager, GEF Biodiversity/Land Degradation Unit, Coordinator UNEP/GEF Support to GGWI, Biodiversity and Land Branch, Ecosystems Division (UNEP)		
Dr Daouda Badjie	Executive Director NEA/ Projet Director	9966093	badgiedawda@gmail.com
Ousainou Touray	Coordonnateur UGP/GEF Land S. P.	3917559	oustouray@gmail.com
Dr Genesis T. Yengoh	Chief Technical Adviser UNEP/GEF6	2602547	yengoh.genesis@hotmail.com
Georgina W Mabe	Communication Consultant UNEP/GEF-6	2574169	wunkumigeorgina@gmail.com
Mariam Bah	Program Assistant, NEA		yambah93@gmail.com
Nuha Jammeh	SWCO DPWM	2707856	Jammeh05@gmail.com
Mawdo Jallow	Ad. Director DPWM	2517416	maudoj@gmail.coms
Ebrima Jongo	Intern DPWM	514902	
MR. OMAR SEY	Director Technical Services Network NEA/Chargé du Suivi Evaluation	9914918/ 3713394	omarceesay80@gmail.com
Yerro Kandeh	Naval officer /Gambia Navy	5141226	
Assan Mboob	Naval officer /Gambia Navy	7266782	
Sanna Sambou	Naval officer /Gambia Navy	3641195	Sannasambou666@gmail.com
Sainey Ngom	Naval officer /Gambia Navy	7249151	Saineyngom5@gmail.com
Mamadou Sambou	Chief Executive Officer/KAC	3732105	modsambou@gmail.com
Musa Samura	Chief of the Council/KAC	7182963	Musasamura9898@gmail.com
Aminata Ndong	Principal Admin/KAC	7434123	Ndong0amy4@gmail.com
Pierre Bah	Chief Niani District	3600033	
Ebrima Conteh	Committee member Bakadaji	3299877	
Alhagie Ebrima Drameh	Committee member Bakadaji	3285004	Omarsanyangba12@gmail.com
Omar Sanyang	Executive Director ONG Smile for life the Gambie	9995059	
Modou Lamin Manneh	Kart Admin KART	3854151	Mimannel1@yahoo.com
Lamin Jobaute	Executive Director ONG WABSA	7640262	
Njagga Touray	Ad executive Director	7189150	menzrayal@gmail.com

Prénoms et Nom	Fonction Structures/Entités	Tel	E-mail
Ousainou Touray	Coordonnateur UGP/GEF Land S. P.	3917559	oustouray@gmail.com
MR. OMAR SEY	Director Technical Services Network NEA/Chargé du Suivi Evaluation	9914918/ 3713394	omarceesay80@gmail.com
Habib Sowe	Committee member	2235436	
Isatou Humma	Committee member	3261325	
Jainaba Ceesay	Committee member	3374581	
Huday Ceesay	Committee member		
Fatou Ceesay	Committee member	5003539	
Fanta Ceesay	Committee member	3366135	
Jaiya Ndom	Committee member	9574493	
Lamin Kanji	Committee member	3245566	
Halima Ceesay	Committee member	3366135	
Abdoulie Jabang	Finance Officer GEF-6	2333200	Abdouliejabang54@gmail.com
Mouhamed Jaiteh	Director Department of Forestry	7979596	Modikaba2002@yahoo.com

Feuille de Présence – Focus Group Bush Town

Feuille de Présence – Focus Group Dankunda Fula Kunda

Prénoms et Nom	Fonction Structures/Entités	Tel	E-mail
Ousainou Touray	Coordonnateur UGP/GEF Land S. P.	3917559	oustouray@gmail.com
MR. OMAR SEY	Director Technical Services Network NEA/Chargé du Suivi Evaluation	9914918/ 3713394	omarceesay80@gmail.com
Fatou Sowe	Présidente Committee	3382918	
Chuka Jallow	Vice Pdte Committee	3628147	
Ngibbie Jawo	Secretary Committee	3288785	
Kumba Jawo	Committee member	3078405	
Bocar Bah	Committee member		
Pateh Bah	Committee member	3818259	
Jarga Jallow	Committee member	3843816	

Feuille de Présence – Focus Group Kolikunda

Prénoms et Nom	Fonction Structures/Entités	Tel	E-mail
Ousainou Touray	Coordonnateur UGP/GEF Land S. P.	3917559	oustouray@gmail.com
MR. OMAR SEY	Director Technical Services Network NEA/Chargé du Suivi Evaluation	9914918/ 3713394	omarceesay80@gmail.com
Koli Jallow	Vice Pdte Committee Committee	7013344	

Ebou Suweneh	Committee member	2038522	
Amadou Suweneh	Committee member	7033393	
Ebrima Suweneh	Committee member	3447525	
Saidou Mbakeh	Committee member	7960339	
Ebrima Sallah	Committee member	7152922	
Jeinaba Jallow	Committee member	3931292	
Penda Bah	Committee member	7575235	
Mamadou Sallah	Committee member	3704322	
Samba Nyang	Committee member	3334794	
Korka Suweneh	Committee member	2374171	
Kumba Dem	Committee member	7860694	
Kadidiatou Dawe	Committee member	2141339	
Penda Njie	Committee member	33944794	
Hagi Saal	Committee member	7151826	
Aminata Bah	Committee member	2075378	
Bentou kulebally	Committee member	3758199	
Isatou Jallow	Committee member	7695240	
Marum Jallow	Committee member	3388645	
Hawa Jallow	Committee member	3015543	
Sauda Bah	Committee member	3334794	
Ousman Nyang	Committee member	5005924	

Feuille de Présence – Focus Group Touba Mourid

Prénoms et Nom	Fonction Structures/Entités	Tel	E-mail
Ousainou Touray	Coordonnateur UGP/GEF Land S. P.	3917559	oustouray@gmail.com
MR. OMAR SEY	Director Technical Services Network NEA/Chargé du Suivi Evaluation	9914918/ 3713394	omarceesay80@gmail.com
Hantu Mbye	Villager member	2090575	
Sohna Mbye	Villager member	76300029	
Sainabou Secka	Villager member	7281413	
Haja Loum	Committee member	7270333	
Bakary Nget	Committee member	3823953	
Fatim Mbye	Committee member	3986597	
Tola Secka	Committee member		
Ancha Njie	Committee member	7566797	
Jarai Saidy	Committee member		
Awa jobe	Committee member	26095554	
Fatou Nohu	Committee member	7062216	
Fana Secka	Committee member	5244868	
Sirra Jallow	Committee member	3331570	
Jai Mabye	Committee member	2264306	
Maimuna Jallow	Committee member		
Fatou Sey	Committee member	3986697	

ANNEXE 5 : Textes internationaux, régionaux et sous-régionaux adoptés par la Gambie en rapport avec le Projet

NO.	TITLE OF INTERNATIONAL INSTRUMENT	DATE OF ENTRANCE INTO FORCE AND RATIFICATION
1.	The Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES)	Agreed upon on 3 rd March 1973 Entered into force on 1 st July 1975 Acceded on 26 th August 1977 Came into force on 24 th November 1977
2.	United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) (1992)	Entered into force 21 st March 1994 Ratified on 10 th June 1994
3.	Paris Agreement (2015)	Adopted on 12 th December 2015 Entered into force on 4 th November 2016 Ratified on 7 th November 2016
4.	Convention on Biological Diversity, 1992	Entered into force on 29 th December 1993 Ratified on 10 th June 1994
5.	Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination Against Women (CEDAW)	Entered into force on 3 rd September 1981 Ratified on 16 th May 1993
6.	African Convention For The Conservation of Nature and Natural Resources, (Revised Version 2003)	Entered into force on jul 23, 2016 Ratified Jui 29, 2018 Signed on Déc 24, 2003

7.	Strategy on Combating Illegal Exploitation and Illegal Trade in Wild Fauna and Flora in Africa (2015)	Adopted on 30 th April 2015
8.	ECOWAS Forest Convergence Plan (2013)	Adopted on 12 th September 2013
9.	West Africa Strategy on Combating Wildlife Crime (2020)	Adopted on 2 nd September 2020

ANNEXE 6 : Liste des aires protégées en Gambie

Central River Region		
Forest Parks		
No	Name	Area (ha)
1.	Bankuba	792
2.	Jumbo Yaka	214
3.	Kaolong	2454.2
4.	Kata	5
5.	Kiberi	382
6.	Kunkiling	144
7.	Madina Demba	2271
8.	N'jassan	2240
9.	Ngogonding	1410
10.	Niani Maru	604
11.	Palabi	220
12.	Salo Kuto	3
13.	Sambo Tumang	52.3
14.	Si Kunda	505
15.	Sibikuroto	32
16.	Tanu West	1336
17.	Belel	449
Community Forest		
1.	Banja	52.5
2.	Demba Mbega	43.3
3.	Fula Mandinga	333
4.	Kambeng Kafo	432
5.	Kayai Kajakat	786.6
6.	Kirangto	51.5
7.	Konko koto	249.9
8.	Madi Yero	264.16
9.	Mari Dala	50.9
10.	Sidi Wulumbang	114.2
11.	Sikuba	113.9
12.	Yero bili Wulo	113.6
DPWM Protected Areas		
1.	Niani Maru Forest, Wetland and Elephant Island	16.1
2.	Deer Island	8.1
3.	Pasari Island	9.2
4.	Dankunku Forest & Reedbed	64.2
5.	Pappa Island	11.4
6.	N'jassan Forest & Wetland	24
7.	River Gambia National Park	9.5
8.	Kata Forest & Monkey Court	16.3
9.	Kai Hai Island	10.5
10.	Sare Duto Wetland	32.1
11.	Tabanani Wetland	7
12.	Sofaniama Bolong	19.1
13.	Pangon Island	1.8
14.	Kunkiling Forest	3.9

	⁴Lower River Region	
	Forest Parks	
1.	Berekolong Forest Park	1468
2.	Brikama Forest Park	357
3.	Faba Forest Park	517
4.	Jabisa Forest Park	16.4
5.	Jambang Kunda Forest Park	358.6
6.	Jollofin Forest Park	447
7.	Se-Ulumbang Forest Park	554.1
8.	Mutaro Kunda Forest Park	809
9.	Konoworo Forest Park	67
	Community Forest	
1.	Folanko Suto	96
2.	Konkoba	
3.	Namba	575.6
4.	Nganingkoi	496.9
5.	Sankalang	149.4
6.	Wanchangkalang	176.8
	DPWM Protected Areas	
1.	Sofaniama Bolong	19.1
2.	Badumeh Forest, wetland & Elephant Island	52.6
3.	Kiang West National Park	113.6
4.	Kiang West National Park Buffer	38.5
	North Bank Region	
	DPWM Protected Areas	
1.	Baobolong Wetland Reserve	203.2
2.	Badumeh Forest, Wetland & Elephant Island	52.6
3.	Sika Point & Sami Bolong Estuary	21.3
4.	Dog Island and Dog Island Point	4
5.	Berending Forest	4.8
6.	Niumi National Park	48.7
	Upper River Region	
	Forest Parks	
1.	Sacaru Dalla	316.1
2.	Kusum	432
3.	Koina	12
4.	Jaloki	858
5.	Hamdalai	87.9
	Community Forest	
1.	Bellel-Mondeh	72.4
2.	Dandi Nari	119.6
3.	Nafula	25.1
4.	Santoto Wulo	88.4
5.	Suyeh Dinka	64.1
6.	Wulaba	99.5
7.	Bellel Monde	10
8.	Dandi Nari	119.6
	DPWM Protected Areas	
1.	Brifu Swamp & Sine Bolong	9.5

2.	Koina Forest & Kunkafo Swamp	8.7
3.	Kubasi & Jonkoto	24.2
4.	Layba Tampaco Swamp	20.9
5.	Painor Swamp	35.5
6.	Kusum Forest	4.8
7.	Fajang Swamp & Shima Simong Bolong	20
8.	Nafugan Modi	10.8
9.	Sibi Kuroto, Hela Kunda Forest & Wetland	24.2
	West Coast Region	
	Forest Parks	
1.	Bamakuno	1092
2.	Bamba	389
3.	Bijilo	51.3
4.	Fintong Manarene	1101.6
5.	Furuya	488.8
6.	Kabafita	243
7.	Katilenge	406.8
8.	Nyambai	202
9.	Pirang	60.4
10.	Salagi	312
	Community Forest	
1.		
	DPWM Protected Areas	
1	Tanji Bird Reserve	8.1
2	Brufut Wood	0.9
3	Solifor Point	1.5
4	Tujereng Lagoons	2.4
5	Pirang Forest & Wetland	3.6
6	Jaleh Case, Bamakuno Forest & Werland	38.2
7	River Karima Delta & Kachuma Forest	7.3
8	Kassa Kunda Forest & Wetland	8
9	Head Waters & Alahein River	11.6
1	Alahein River	55.1
1	Dua Dula & Kartong Coastal Forest	2.2
1	Abuko Nature Reserve	
1	Abuko Nature Reserve Buffer	2.5
1	Abuko – Tanji Corridor	14.8
1	Tambi Wetland	

ANNEXE 7 : Taux d'atteinte des indicateurs à mi-parcours par résultats du Projet

	Indicateur	Baseline	Mi- parcours	Obtenu examen à mi-parcours/Jul24
Objectifs du projet : Les services écosystémiques dans productifs et protégés productifs et protégés conservés par l'amélioration de l'utilisation des terres et de l'aménagement de l'espace marin d'aménagement de l'espace marin et au niveau des terres et des paysages marins au niveau du paysage terrestre/marin en Gambie	Indicateur 1 : Augmentation de la superficie des paysages terrestres et marins faisant l'objet d'une gestion durable des terres	Aires protégées sont soumis à de graves menaces de gestion qui contribuent à la dégradation des terres et de la valeur des services des écosystèmes.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au moins 15 000ha de paysages et paysages marins sous GDT, BD et de INRM dans au moins 3 des cinq districts de la zone d'étude ■ Plans de zonage pour soutenir la GDT, la BD et de la INRM existent dans les 5 conseils de district 	60
	Indicateur 2 : Nombre de plans d'occupation des sols soutenant la GDT, BD et la GIZC, et la gestion intégrée des ressources naturelles mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Il n'y a pas de d'aménagement du territoire d'utilisation des sols soutenir la planification et la prise de décision sur la gestion des paysages terrestres et des ressources du paysage terrestre et marin de l'AGL de Kuntaur ■ La capacité technique est limitée capacité technique pour la mise en œuvre de l'aménagement du territoire l'utilisation des terres à l'appui de la GDT, GDF et BD la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au moins 3 des 5 districts de l'AGL Kuntaur LGA ont mis en œuvre des ILUMP à l'appui de la GDT, de l'INRM et de la gestion durable des sols, la gestion intégrée des ressources et l'amélioration de biodiversité l'amélioration de la BD ■ Au moins 3 représentants de chaque communauté locale dans le projet pilote a bénéficié d'une formation sur la prise de l'utilisation des terres afin de renforcer leur efficacité dans les villages respectifs d'aménagement du territoire villageois respectifs 	45
	Indicateur 3 : Des populations D'espèces connues menacées notamment : Chat d'Afrique chat doré (<i>Profelis aurata</i>)	La pratique de la SLM, INRM, et gestion des BD est très limitée dans la zone du projet, et n'est pas soutenue par une politique formelle politique	Les 5 districts de la zone pilote du projet ont reçu une formation aux meilleures pratiques de gestion durable des sols, ciblant les agriculteurs et les utilisateurs des terres (avec une attention	40

	; Colobe rouge (Procolobus badius); Gazelle à front roux (Gazella rufifrons) ; et le lamantin d'Afrique de l'Ouest Lamantin (Trichechus senegalensis)	technique formelle, ou administratives	particulière à la dans les bénéficiaires de la formation)	
Composante 1 : Amélioration du système de planification et d'application pour identifier et traiter les causes de la dégradation des terres (DL) et de la perte de biodiversité (BD)				
Résultat 1 Amélioration de la planification et de mise en œuvre de planification et d'application au moins trois districts de l'AGL de Kuntaur pour identifier et traiter les causes de la dégradation des terres (DL) et la perte de la biodiversité (BD)	Indicateur 4 : Amélioré la planification et mise en vigueur système adopté par au moins trois districts dans le Kountaur LGA pour identifier et traiter les causes de terre dégradation (LD) et biodiversité (BD) perte	Un cadre institutionnel et politique pour soutenir l'adoption, la pratique, l'intégration de la GDT, de la GIN et de la gestion de la BD dans l'AGL de Kuntaur n'existe pas	Au moins une personne en activité (convocation et prise de décision) national et 1 local en place pour soutenir la GDT, la GINR et la BD l'intégration y compris des dispositions spécifiques pour traiter les questions de différenciées en fonction du sexe différenciés en matière de participation, la prise de décision et les bénéfices de la GDT, INRM et BD gestion]	60
	Indicateur 5 : Au moins 3 planification et d'application adoptés par au moins 3 districts de l'AGL de Kuntaur			60
	Indicateur 6 : Nombre de politiques et incitations adoptées par au moins au moins 4 acteurs parties prenantes au niveau national et 3 au niveau local pour soutenir la GDT, GDF et BD	Politiques/incitation en place aux niveaux national et local sont insuffisantes pour soutenir la GDT, GDF et BD	Le cadre réglementaire Le cadre réglementaire soutient GDT, AFD et BD dans au moins deux secteurs influents au niveau du district de district de Kuntaur-LGA Kuntaur	-
Composante 2 : Cadre permettant aux districts de l'AGL de Kuntaur de mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des sols dans l'ensemble des paysages				
Résultat 2 :	Indicateur 7 : Nombre d'utilisateurs de terres qui ont	La pratique de la SLM, INRM, et gestion des BD est très limitée dans la	■ Au moins 50 % des utilisateurs des terres pratiquent agroécologiques	90

<p>Approches de gestion intégrée des ressources naturelles facilitées par le renforcement des capacités, soutien aux approches multipartites et intersectorielle et l'adoption de la l'adoption des meilleures pratiques de GDT qui réduisent la dégradation des sols dans l'ensemble les forêts, les pâturages et des terres arables</p> <p>Renforcement des capacités locales Capacités locales renforcées pour le respect et l'application l'application de gestion durable des forêts et de gestion durable des forêts et des terres et l'intégration de la connectivité forestière dans l'AGL de Kuntaur</p>	<p>promu des projets de la GDT, l'AFD, et BD de gestion dans le cadre du projet dans les sites du projet</p>	<p>zone du projet, et n'est pas soutenue par une politique formelle politique technique formelle, ou administratives</p>	<p>de gestion des terres qui soutiennent la GDT, GDF et BD de la gestion.</p>	
	<p>Indicateur 8 : Nombre de agriculteurs et utilisateurs de terres qui ont adopté au moins un projet promu durable</p>	<p>La pratique de la SLM, INRM, et gestion des BD est très limitée dans la zone du projet, et n'est pas soutenue par une politique formelle politique technique formelle, ou administratives</p>	<p>■ Au moins un atelier est organisé par groupe de villages qui cible en particulier les femmes intéressées à la mise en œuvre de la GDT, l'AFD et la gestion de la BD</p>	10
	<p>Indicateur 9 : Nombre de femmes pratiquant SLM, INRM, ou BD dans leurs activités d'utilisation des terres</p>	<p>Alors que les femmes sont une partie active de la population s'engageant dans l'utilisation de la terre et du paysage des ressources terrestres et marines, leur l'accès à des informations pertinentes sur la GDT et la GIN est limité</p>	<p>Au moins 50% de tous les participants à la formation sur la GDT, L 'INRM et la gestion du BD, sont femmes</p>	100
	<p>Indicateur 10 : Au moins 5 projets pour la INRM et paysage marin documentées, diffusées et adoptée aux niveaux local et national</p>	<p>Connaissances sur stratégies pour INRM et paysage des paysages marins n'est pas très répandue aux niveaux national et local</p>	<p>Au moins 4 villages ont adopté des pratiques de GIN pour la gestion des paysages marins</p>	60
<p>Composante 3. Mise en œuvre des ILUMP et renforcement de la gestion des AP au sein de l'AGL de Kuntaur pour produire un système de gestion au niveau du paysage afin d'atteindre les objectifs de GDT et de BD. au niveau du paysage pour atteindre les objectifs de la GDT et de la BD</p>				
<p>Résultat 3 Amélioration de la protection des services écosystémiques, des marines et de la BD grâce à une gestion au niveau du paysage des AP / ICCA et des paysages de production fourniture des services écosystémiques tels que</p>	<p>Indicateur 11 : ■ Augmentation des zones protégées dans l'AGL de Kuntaur avec 10 589 ha [Augmentation du score METT pour les AP nouvellement créées et le parc national du Fleuve Gambie</p>	<p>Il existe de nombreux domaines de biodiversité qui restent non protégées</p>	<p>Au moins cinq Plans de gestion intégrée d'utilisation des sols (ILUMP) élaborés pour les 5 districts de l'AGL de Kuntaur</p>	60

l'approvisionnement en eau, la prévention des inondations, la productivité des sols et conservation de la biodiversité résultat de la GDT et de la reboisement	Indicateur 12 : Au moins 1 plan régional et 3 plans locaux intègrent les informations y compris les KBA, les FHVC et distribution des HCSF dans les planification des des ressources naturelles	Les planifications régionales et locales ne tiennent pas compte de l'aménagement du territoire concernant la biodiversité et des informations sur les données cartographiques pour les KBA, HCSF n'est pas disponible	Plate-forme géospatiale opérationnelle, accessible et alimentée en données avec des données pour informer les régionaux et locaux	55
	Indicateur 13 : Capacité des communautés à planifier et gérer les ressources terrestres et marines de manière intégrée et durable	Planification et gestion des terres et marines manque de coordination, d'intégration et de durabilité	Au moins 60 membres des principaux groupes de ont reçu une formation sur la GDT et les outils d'INRM outils de GDT et de GIN -la pratique, la gestion et la diffusion	90
Composante 4. Extension du domaine des aires protégées dans les zones écologiquement importantes de la Gambie				
Résultat 4 Création de deux nouvelles zones protégées augmente protection de des écosystèmes et de la BD sur 18 000 ha	Indicateur 14 : Augmentation des zones marines protégées en Gambie Augmentation du score METT pour les nouvelles AMP nouvellement créées	Nombreuses sont les écosystèmes marins avec le statut KBA restent non protégés	Les plans de zonage sont élaborés dans le cadre de des processus participatifs impliquant plusieurs parties prenantes	10
	Indicateur 15 : Augmentation de la surface occupée par des peuplements clés de la mangrove, y compris <i>Rhizophora harrisonii</i> ; <i>R. racemosa</i> ; <i>Avicennia germinans</i> , et <i>A. germinans</i>	Le paysage marin de la Gambie sont actuellement soumis à un stress et menaces de dégradation	La dégradation des habitats marins est inversée vers une voie de l'amélioration	45